

L'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estrées, RENNES (Bret.)
Téléphone : 43-19

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE)
Un an : 50 fr. ; 6 mois : 25 fr.
Chèque Postal : A. GEFLOZ, 25-29 Rennes.

Travailler sans répit pour la Bretagne...

Que signifient ces mots : résoudre la question bretonne ?
Il y a mille questions bretonnes, dans l'espace et dans le temps : celles de demain, d'après-demain, de toujours. Voire celle du passé. Celle de la langue et celle du pain, de la frontière et du costume. Mais nous connaissons de bons esprits qui les résument en ces mots : la Bretagne aux Bretons !
La vie pose sans cesse de nouveaux problèmes. Problèmes de la paix, de la guerre, problèmes de la paix dans la guerre, qui exigent la discipline des foules, la préparation des élites, la rapidité de décision du chef.
La Bretagne est-elle prête à les résoudre ?

Quelque soit l'issue du conflit — on se plait à le dire, à le croire — le sort de la Bretagne ne peut rester celui dont nous souffrons. Les réalités qui comptent aujourd'hui ne sont plus la volonté des princes et la soi-disant volonté des peuples, ni le caoutchouc, ni l'essence ou la jute, mais les réalités essentielles de la terre et du sang.
Oui, nous vivons en des temps BARBARES, héroïques et dangereux, où les réalités du passé le plus profond et la réalité permanente des Races percent la croûte des idéologies. A nouveau, l'on distribue les richesses, et les Celtes seuls n'ont pas voix au chapitre ! Que faisons-nous ? Qu'attendons-nous ? Latins, Germains, Saxons, Slaves, Juifs, on se passe bien de nous ! Mais nous recevons les horions. La Bretagne, qui n'est pas une idole, mais un peuple au destin empirique, vit essentiellement en ces qualités. Elle doit, en elles, se préparer. En elles, être prête. Chacune des formes élémentaires de la vie, la faim, le travail, le froid, la pousse vers son destin.

L'Histoire se laisse conduire par les minorités agissantes. Soyons cette minorité !
Mais on ne fait rien de solide et de durable sans la volonté des peuples. Donnons au peuple cette volonté.
(Suite page 2.)

ALAIN LE BANNER.

Il y a un problème des sinistrés bretons

Des Lorientais nous ont écrit à la suite des tragiques événements dont ils ont été les victimes.
Ils nous prient de dire :
— Que si le Ravitaillement était parfait les premiers jours, il est aujourd'hui négligé et que l'on assiste chaque jour à des scènes lamentables.
— Que rien n'avait été prévu du côté municipal et du côté sous-préfectoral pour le cas d'une évacuation.
— Qu'il eut été sage de noter depuis longtemps les Lorientais nombreux susceptibles de trouver un refuge dans leurs familles à la campagne et de prévoir pour les autres des « villes en bois » dans la région, d'où il eut été possible aux hommes de venir à leur travail quotidien. On n'en serait pas aujourd'hui à menacer de sanctions des sinistrés éparpillés on ne sait où et impossibles à recenser.
— Que M. le Maire Gallois-Montbrun a donné dans ces circonstances la mesure de ses médiocres qualités d'administrateur, lui dont les mérites avaient été tant vantés !
— Qu'il est anormal de voir expédier hors Bretagne des milliers de Bretons alors que des milliers de réfugiés occupent chez nous des places confortables.

— Qu'il y a eu des hommes et des services au-dessus de tout éloge. En particulier les pompiers et les hommes de la défense passive, lesquels méritent d'être cités en exemple.
Entre autres interventions, on a été sensible aussi à celle du C. O. S. I. de Rennes.
D'autres villes, hélas ! sont cruellement éprouvées en Bretagne et connaissent les mêmes affreuses misères.
Il se pose aujourd'hui un problème des sinistrés bretons. L'Administration qui ne connaît que les abstractions est-elle capable de lui apporter une solution concrète ? Aura-t-elle pour les Bretons la même sollicitude qu'elle a montrée pour d'autres sinistrés ?
Il n'y a pas eu de Vichy un seul mot de compassion officielle...
Un million est venu d'Indochine... Mais ce sont les Bretons très nombreux en Indochine qui l'ont donné !

La "Solidarité Nationale" s'affirmera-t-elle pour une fois en faveur des sinistrés Bretons ?

SUR UN ANNIVERSAIRE

Le 30 janvier 1933, le maréchal Hindenburg confiait à M. Adolf Hitler, chef du parti national-socialiste, le gouvernement de l'Allemagne.
Dix ans depuis lors ont été chargés d'événements tels qu'il n'est au pouvoir de personne de contester le caractère hautement historique de cet événement. Les journaux du monde entier ont été d'accord sur ce point, ces jours-ci, même ceux qui ont tenu à donner à l'avènement du national-socialisme un sens contraire à la vérité.
C'est qu'il y a dans le national-

Une proclamation du Führer

En Allemagne, le dixième anniversaire de l'avènement du parti national-socialiste au pouvoir a été marqué par des discours du Reichsmarschall Goering, du ministre de la Propagande le Dr Goebbels et par une proclamation du Führer.

Voici quelques passages essentiels de la proclamation du Führer.
Aujourd'hui seulement, en ce dixième anniversaire de la prise du pouvoir, nous avons vraiment pleine conscience de ce qui serait advenu de l'Allemagne et de l'Europe si, le 30 janvier 1933, la Providence, en la personne du président du Reich, le général-feldmarschall von Hindenburg, n'avait pas confié le pouvoir au national-socialisme.

...Ou bien l'Allemagne et ses alliés et conséquemment l'Europe, remportent la victoire, ou bien venant de l'Est, la vague bolcheviste de l'Asie centrale déferlera sur le vieux continent civilisé détruisant tout, anéantissant tout, comme cela s'est déjà produit en Russie même.

...Quand, en 1939, la France et l'Angleterre, sans aucune raison, ont déclaré la guerre à l'Allemagne, déchaînant ainsi la deuxième guerre mondiale, elles n'ont inconsciemment fait qu'une seule bonne chose : elles ont provoqué le plus grand règlement de comptes de l'histoire, juste au moment où le Reich atteignait au maximum de sa force.

...Dans la lutte actuelle, la plus grande de tous les temps, il ne faudrait pas s'attendre à voir la Providence faire cadeau de la victoire. Chaque individu, chaque peuple sera pesé et ceux qui seront trouvés trop légers disparaîtront.

...Convaincu que, dans cette guerre, il n'y aura pas de vainqueurs et de vaincus, mais des survivants et des peuples anéantis, l'Etat national-socialiste continuera à mener la lutte avec ce fanatisme dont faisait preuve le mouvement lorsqu'il commençait à conquérir le pouvoir en Allemagne.

...La grande heure viendra où notre peuple sera libéré de l'ennemi extérieur. Alors, des sacrifices de nos morts et des ruines de nos villes et de nos villages jaillira une vie nouvelle.

socialisme une force que l'on ne saurait nier. Même là où l'on voudrait lui contester toute valeur d'exportation, l'on est contraint aujourd'hui d'admettre que la synthèse du national et du social constitue la formule de l'avenir. Certains discours récents à Londres et même outre-Atlantique sont, à cet égard, significatifs. Les dirigeants copient aujourd'hui les méthodes. Demain, les peuples s'assimileront les doctrines, chacun procédant à cette assimilation suivant son génie propre. Le monde est en révolution. Il ne redeviendra plus ce qu'il était hier. Seuls, les mots croient encore à ce retour au passé.

Ainsi, même dans le cas extraordinaire où le sort des armes ne lui serait pas favorable, le national-socialisme sera demain l'agent de la révolution mondiale. Nous aurons un monde nouveau, la chose n'est pas discutable, de même que les idées de 1789 marquèrent le point de départ d'une société nouvelle.

Peu d'hommes, il y a dix ans, en jugèrent ainsi. Un des très rares clairvoyants fut, si nous avons bonne mémoire, Léon Daudet, très peu germanophile sans doute, mais qui avait assez de génie pour voir dans l'avènement du national-socialisme quelque chose de plus important que la Réforme de Luther.

Il est un autre point sur lequel nous avons le devoir d'attirer l'attention particulière des militants du Mouvement Breton.

Il y a pour tous une leçon d'énergie à tirer de l'histoire du parti national-socialiste. Combien étaient-ils les hommes en qui « brûlait sourdement la Patrie »

alors que l'Allemagne était en pleine déliquescence ?

Une poignée « d'agités » dirait la presse d'information toujours indulgente aux parvenus et méprisante pour ceux qui n'ont pas encore vaincu.

Cette poignée dut lutter en des conditions effroyables : la prison, les arrestations, les assassinats ne purent en avoir raison. C'est pendant sa captivité qu'Adolf Hitler écrivit *Mein Kampf* !...

Il y eut de nombreux échecs électoraux avant les raz de marée qui amenèrent au Reichstag 109 puis 230 députés nationaux-socialistes. Puis un nouvel échec : les 230 n'étaient plus que 192 en novembre 1932. Mais ils restaient le parti le plus fort... A ce moment, tandis que de nombreux militants se laissaient aller au découragement, le chef du parti qui connaissait l'évolution profonde du peuple allemand, sut stimuler les énergies et manœuvrer de telle sorte qu'il n'y eut plus qu'une solution possible à l'imbroglio politique : la remise du pouvoir à celui qui devait devenir le Führer du peuple allemand.

Trop de gens en sont encore à se laisser dominer par leurs passions et à ne pas voir les choses comme elles sont. Qu'on « n'aime » ou qu'on « n'aime pas » Hitler ou le national-socialisme, n'a guère d'importance.

Mais il serait sot de ne pas ouvrir les yeux sur ce qui est infiniment plus qu'une « expérience politique et sociale ». Autrement, on risque de ne rien comprendre à son siècle.

(Suite page 2.)

Get più en treh?

Eleih a dud, zoken a teusk or gatoliged, a uelèhè get leuinè soudarded er Rusi é tonet de ben a vé en Alemagn. Piljadur o des er goulanù-man é houiet é ma dell or ré-man, é meur a dachad, un tammig ardran. En dud-sé ne uéant ket pèlloh eget penn o fri ha souéh a vehè geté a pe vehè hor Bro hag en Europ abéh didan damani Staline.

Hag ankoéhelt a vehè d'er gatoliged-sé é ma bet kondafinet er homunism get hon Tad Santel er Pab ?

Hag ankoéhelt a vehè été dehé skeuden « en dén ur gontal étre é zent » en des bet gfoeit guharall kement a aon dehé ? Ne uéant 'meit un dra : en Alemagn flastret get héh éneberlon, ne vern più int, eit ma tel en tréb get Bro-Gal.

Met en tréh dell get Bro-Zoz, er Rusi, hag en Amériq, ha saùetoh a vo Frans ? Ia, a chonjant ind. Pé kentoh nann ?

En Angletar n'en des ket, on akustumans de dennen er hesten ag er ludu tuem eit er réral, n'hé des ket en akustumans bout largantéus bras, zoken é kevér hé henellid : en em chervij mat héh unan ne laran ket. N'es ket hoah

peizo bras eh oé morhanuet « la perfide Albion » hag atau é jaol er morhanù-sé dohti.

En Alemagn a hellé é 1940, hag a hell hosh a pe garo, lakat or Hallelued didan héh iau, met ne venn ket ; astenn a hra hé dora de Vro-Frans, gouenn a hra geté ankoéhat en amzèr droménet, solet doh en dezoned ha labourañ kevret avel guellat stad en Europ hag er bed abéh, arlerh er brezéلمان. Reit a vo dehi or iéh é jaol dohti.

E lakat un dorn léal é hani en Alemagn é ma éz guélet é hell Bro-Gall distroein azohti er goaleurieu a goéhé beta bremar ag er broieu piit.

Met er lod muian ag er Fransizion n'o des nameit kás doh en Alemagn hag a damall dehé, diavéz d'or rézon, oïl en diézemanteu o des de houzanv bamde. Gozik é tamallant dehé bout lordet soudarded Bro-Gall !

Dall int ha dall é vennant chomel. Goaharzé aveitè hag aveitè Bro Frans.

Met o dalledigeh, o aheuterché hag o leten ne barreï ket doh en Alemagn a houndin en tréh ar er Rusi ha zoken ar er réral.

BOEH ER SKORU.

Travailler pour la Bretagne

Conquérir une à une les libertés bretonnes, ou les conquérir toutes d'un coup sera le choix des circonstances. Mais conquérir les libertés bretonnes, cela ne dépend que de nous !

Les tâches de demain ne seront accordées à la Bretagne que si, dans ce jour d'hui, elle est prête.

Si nous envisageons objectivement l'état des esprits bretons, nous constatons un détachement progressif de l'esprit d'hier, la croissance lente et sûre d'une minorité accueillie désormais fraternellement, et non plus par l'hostilité des foules. Mais le problème vrai n'est plus dans les rapports de la Bretagne et de tel ou tel pays, mais dans l'état de la Bretagne au moment de la paix.

Fortes, et la Bretagne sera « quelque chose ».

Faibles, et la Bretagne subira le sort des vaincus, dans ce qu'il a de pire !

Selon que nous serons « puissants ou misérables » le jugement de la Guerre nous fera libres ou non.

Travaillons donc, sans répit, pour la Bretagne. Il n'est pas d'humides tâches lorsqu'il s'agit de la Patrie. Il n'est pas de demi succès (car tous les succès sont en lui), mais il n'est pas davantage de demi échec. Nous n'avons plus le droit de reculer.

Reus serviteurs, nous la fûmes toujours. Prête à toutes les batailles, les humbles, où nous avions la peine, et les glorieuses, où nous n'avions pas la gloire. Serons-nous moins prêts, lorsqu'il s'agira de nous-mêmes ?

Vers la "terre promise"

La « Terre promise » ? C'est notre Bretagne...

Du moins c'est l'Épure du 27 janvier qui nous le dit par la plume de Charles Gustant.

Ce dernier s'est livré à une petite enquête sur les gares parisiennes.

C'est Montparnasse, nous dit-il, qui bat le record des recettes.

Autrefois, point de départ pour les heureuses plages bretonnes, Montparnasse est devenue la gare du ravalement.

À proximité, dans ce quartier qui passe — après Montmartre — pour être le plus pensant et le plus populaire, il existe de petits cabarets, aux enseignes matelotes, où l'on peut, avec de la chance, obtenir l'adresse de fermiers complaisants...

Le chef de gare, M. Pimor, a révélé à M. Gastant qu'il y avait à Montparnasse le 24 décembre 6.600 colis composés en majeure partie de volaille vivante. Les colisements s'entendaient à trois cents mètres à la ronde.

Quant au trafic des voyageurs, il a augmenté de plus de 50 %, tandis que le nombre des trains a sensiblement diminué. Les places sont utilisées à 200 %.

Suite des confidences de Montparnasse le Chef de Gare :

En décembre 1938, nous distribuions 99.000 billets ; en décembre dernier 249.000. Ces chiffres se passent de commentaires. Rien d'étonnant si on enregistre à Montparnasse les plus fortes recettes de toutes les gares parisiennes. Elles dépassent celles de Saint-Jacques de plus de 4 millions de francs par semaine.

Vous nous distiez, tout à l'heure que les places disponibles dans les trains étaient utilisées au grand maximum. Les voyageurs se plaçaient-ils ?

Il est vrai que le confort est réduit, mais nous n'avons aucune réclamation au cours du voyage. En effet, comme M. Gastant, qui n'aurait-il pas, puisqu'il a tout dit au voyage — si pénible soit-il — se trouva la terre promise !

Notre conclusion à nous ?

Nous ne sommes pas trop fâchés à l'idée que grâce à la terre et à la mer bretonnes, beaucoup de pauvres gens, y compris les

PROCHAINEMENT

Une grande réunion bretonne publique à St-BRIEUC

Ce n'est pas nous qui le disons...

« La France — non, l'Etat et le régime... ne font encore en Alsace, comme en Bretagne, en Bourgogne ou en Provence, sous couleur de départementalisme et d'unité que la plus étroite et la plus paresseuse politique coloniale. Que Provençaux, Bourguignons et Bretons s'en accommodent, sans pourtant cesser d'en pâtir, c'est à la fois un grand malheur et un signe des désordres auxquels peuvent conduire des institutions fonctionnant dans l'esprit de système ».

Extrait de « Présence de Liautey » page 221, par Raymond Postel (Editions Alsatia, Paris, 1, rue Garancière).

On ne brisera plus le Mouvement National Breton

À travers les lenteurs, les angoisses, les revers, et toutes les erreurs et les pétiements des hommes et toutes les misères de ces années qui restent les plus tragiques de l'histoire, je ne sais et je ne veux savoir qu'une chose, c'est que la Bretagne au Bois Dormant, couchée depuis quatre cents ans au bord de la grande mer du couchant, est en train de revenir à elle.

Et je n'en veux pas d'autre preuve que celle-ci : les pauvres diables qui, de temps à autre, au miroir de Londres, parlent au pays d'Armor en français ou en breton de fantaisie, finissent vraiment bien souvent leurs harangues par ce mot devenu une idée-force, même pour eux : **BREIZ ATAO !**

(Extrait de la lettre d'un lecteur de l'H. B.)

POUR ETRE CERTAIN D'AVOIR CHAQUE SEMAINE VOTRE « HEURE BRETONNE » ABONNEZ-VOUS



GUERRE ET DIPLOMATIE

BILAN PROVISOIRE

Il paraît absurde de parler de bilan en plein hiver alors que tout est en évolution. Cependant, l'on assiste sur le front de l'Est à un essai de stabilisation dans plusieurs secteurs importants. En attendant un nouveau développement de la situation, jetons donc un regard d'ensemble sur ce qui s'est passé de ce côté depuis novembre dernier.

C'est le 19 novembre que les communiqués ont mentionné de gros efforts russes sur le front du Don.

Le 21 novembre, on signalait une attaque massive au sud de Stalingrad et dans la steppe des Kal-mouks.

Le 24 novembre, les Soviétiques avaient réussi à faire une trouée dans le front de défense du Don, au sud-ouest de Stalingrad et dans le coude du Don.

Le 25 novembre, nouvelle et vaste offensive russe entre Kalinine et Toropez, offensive qui s'étendit ensuite jusqu'au lac Ilmen.

Un peu plus tard, Voronej et le lac Ladoga avaient à leur tour les « honneurs » du communiqué.

L'ensemble de ces opérations constitue la plus grande entreprise tentée jusqu'à ce jour par les Soviétiques.

On en connaît les résultats :

Pour endiguer cette ruée, les armées européennes se sont trouvées dans l'obligation de raccourcir un front qui comptait mille kilomètres de plus que l'hiver dernier. Elles se sont retirées du Caucase oriental, établi une nouvelle ligne de défense entre le Caucase et le Don, puis sur le Donetz et enfin à l'ouest de Voronej. Nous laissons la partie nord du front qui dans l'ensemble a été maintenue et sur lequel les assauts les plus furieux sont venus se briser.

Le saillant de Stalingrad a été ainsi coupé du gros des forces alliées européennes. Il a tenu jusqu'à ces jours derniers paralysant

un nœud important de communications et retenant de nombreuses divisions soviétiques dont la présence sur le Don inférieur aurait sans doute mis l'armée européenne du Caucase dans une situation critique. L'histoire dira combien le sacrifice du maréchal Paulus et de ses hommes aura servi la cause du Reich et de ses alliés.

Sur la situation générale, le général Dittmar s'exprime ainsi dans la *Militärische Correspondenz aus Deutschland*.

« Nous ne servions pas le peuple allemand si nous contestions que la situation était parfois très sérieuse et qu'elle présente, même encore aujourd'hui, au moment où nous dressons un bilan provisoire, des éléments parfois inquiétants. Mais la situation est très éloignée d'une catastrophe, même si l'on donne à ce mot l'acception d'un renversement des tendances. Que cela ait pu être tenté est en grande partie le mérite de ceux dont les exploits sont mentionnés tous les jours depuis des semaines dans les communiqués allemands : les héros de Stalingrad. »

Ceci était écrit le 29 janvier...

Depuis lors, de nouveaux symptômes ont confirmé qu'il n'y avait pas trop lieu de redouter « un renversement des tendances ».

Sans doute, les Soviétiques ne sont-ils pas au terme de leurs efforts et si, par moments, et par endroits, il semble que leur action se ralentisse et se modère, on est en droit de penser qu'ils feront tout leur possible pour reprendre l'Ukraine. Question de vie ou de mort !

Car, avant deux mois, ce sera le dégel.

L'an dernier, où l'hiver avait été particulièrement rigoureux, ce dégel avait été mentionné pour la première fois dans les communiqués le 26 mars. Or, cette année l'hiver a été relativement doux même en Russie...

Au printemps, il sera possible, en étudiant les réactions de part et d'autre, de voir lequel des adversaires aura été le plus « usé » par la bataille d'hiver.

UN LIVRE « ACTUEL »

L'ÉTRANGE AVENTURE DE L'ARMÉE DE BRETAGNE

Le drame de Conlie et du Mans PAR CAMILLE LE MERCIER D'ERM

Étude présentée d'après des documents nouveaux, avec une illustration inédite de 70 gravures hors-texte : portraits, photographies, plans, autographies et reproductions en fac-similé.

L'ÉTRANGE AVENTURE DE L'ARMÉE DE BRETAGNE

emprunte aux événements de l'heure présente une « actualité » nouvelle, qui dépasse le cadre du récit, en nous montrant, sur un plan plus général, les Bretons à l'épreuve dans les conflits franco-allemands.

L'Étrange Aventure de l'Armée de Bretagne reconstitue pour la première fois dans son ensemble une page encore mal connue de « l'Année Terrible » en Bretagne. C'est, dans toute sa pureté, enfin fixée, le drame obscur de Conlie, la scandaleuse aventure d'une armée « suspecte », parquée sans armes et parfois sans pain, dans le cloaque d'un camp de réproposés, en attendant la « boucherie » du Mans et la stratiçure officielle.

« Armée de Chouans », aurait dit Gambetta... Voir !... En tout cas, 75.000 hommes « sacrifiés » dans des conditions singulièrement émouvantes.

Publiée en un fort volume in-8, abondamment illustrée, L'Étrange Aventure de l'Armée de Bretagne est aujourd'hui épuisée dans son édition ordinaire. Il ne reste plus disponibles que quelques exemplaires hors-série sur Pur Fil et sur Japon.

Pour faire suite à L'Étrange Aventure de l'Armée de Bretagne, paraîtra, dès que les circonstances le permettront, l'ouvrage complémentaire, depuis longtemps attendu :

UNE " ARMÉE DE CHOUANS "

Cette œuvre, d'un exceptionnel intérêt, riche de révélations imprévues, nous fera connaître enfin, dans leur ensemble et dans leur détail, les « dessous » politiques du drame de Conlie. Editions de l'Hermine, 36, rue du Casino, DINARD (Bretagne).

Cette reprise britannique pourrait coïncider avec une recrudescence de l'activité sous-marine. La promotion de l'amiral Doenitz par le Führer constitue une indication qui confirme ce qu'on a déjà donné à entendre.

Ainsi à l'effet conjugué des Soviétiques et des puissances anglo-saxonnes correspond un effort colossal des puissances de l'Axe et de leurs alliés européens, tous décidés à pousser au maximum leur effort de guerre.

C'est désormais la guerre totale, au sens plein du mot. ST. K.

Treize médecins militaires ont été dirigés sur l'Allemagne pour relever des médecins de réserve prisonniers.

Il a fallu les y contraindre.

Car, ces médecins militaires préféreraient, bien sûr, jouer aux médecins civils et prendre la place de ces derniers.

Olier CHEVILLOTTE remercie

Olier Chevillotte de directeur du camp de St-Denis remercie amicalement une fois ses amis dont la sympathie a compensé, et au-delà, les quelques moments un peu désagréables qu'il a passés.

Il regrette seulement que dans le but de hâter sa libération, ce qui était une chose secondaire, ces personnes de sa région, non mandataires, se soient livrées à des démarches inconsidérées qu'il est obligé de désavouer formellement.

UNE NOUVELLE MANIFESTATION DE L'AMITIE BRITTO-FLAMANDE

Le 26 janvier, le Chef du Parti a reçu M. Hektor de Bruyne, rédacteur au quotidien nationaliste flamand « Volk en Staat » (Peuple et Etat).

Les patriotes bretons se souviennent que le Docteur Tollenaere, député nationaliste flamand à la Chambre des Représentants du royaume belge, avait à maintes reprises manifesté un vif intérêt et une profonde sympathie envers la cause bretonne.

Le mercredi 27 janvier, une réunion intime a groupé, dans l'un des bureaux de la Direction du Parti, un certain nombre de personnalités du Parti et du Mouvement, au cours de laquelle un ouvrage présentant l'un des aspects artistiques de la Bretagne fut remis à M. de Bruyne, au nom du Chef du Parti, pour le Docteur Elias.

Au cours de cette réunion, M. de Bruyne traça une esquisse du développement politique du Mouvement flamand depuis la première guerre mondiale et de sa situation actuelle, avec une clarté et une précision en tous points remarquables.

Le lendemain, M. de Bruyne fut saisi à son départ à la gare de Rennes par différentes personnalités du Parti, dont le Secrétaire Général, F. Moaz, et le Chef des Organisations de Jeunesse, Y. Goulet.

Il est à souhaiter que de telles prises de contact se renouvellent et se multiplient. Elles ne peuvent qu'avoir le meilleur résultat en hâtant et en consolidant le rapprochement de tous les peuples de la communauté européenne.

La Bretagne pays en retard?

... Oui mais Paris en était au XVI siècle à copier le droit breton!

Il est bien entendu, n'est-ce pas prouvé, archi prouvé, tellement le slogan en a été répété, que « La Bretagne est un pays en retard ».

Voici ce qu'enseigne à ce sujet M. Julliot de la Morandière, professeur à la Faculté de Droit de Paris, aux étudiants de troisième année de licence (courrier scolaire 1942-1943), à propos des biens de la communauté dans le mariage.

« Il est probable que c'est pour les femmes nobles d'abord que le droit de renonciation a été consacré; puis, des femmes nobles et des communautés nobles l'usage en est passé aux roturières.

« On en trouve, dès le XVI siècle des traces en Bretagne, et c'est à la fin de ce siècle que s'est généralisée la possibilité pour la femme de renoncer à la communauté, et que l'usage en est entré dans la coutume de Paris. »

Ainsi, la coutume de Paris, qui a été rédigée par écrit pour la première fois en 1510, a cru devoir modifier ses institutions à la fin du XVI siècle pour les améliorer à l'exemple de ce qu'elle voyait exister en Bretagne.

Cela est d'autant plus intéressant qu'il s'agit d'un sujet de haute valeur morale de donner des garanties à la femme mariée contre les risques de dilapidation du patrimoine commun par le mari, « Seigneur et maître de la communauté » aux termes de la coutume de Paris.

UN CHAPITRE DES MEMOIRES DE J. CAILLAUX L'étrange destinée de Georges Clémenceau

Pour toute une génération de français, Georges Clémenceau symbolise le patriotisme intraitable et énergique, un peu bourru, mais scrupuleusement honnête. Il est « le Tigre », « le Père de la Victoire ». Et il est bien probable que c'est là l'image que les historiens présenteront de lui aux générations futures.

La réalité serait-elle notablement différente ?

C'est une question qui ne peut manquer de venir à l'esprit de tous ceux qui liront les mémoires de Joseph Caillaux.

Ecrits aux alentours de 1930, ils viennent seulement d'être publiés au cours de ces derniers mois : ou plutôt un seul volume en est paru, qui s'arrête à la chute du premier ministre Clémenceau en 1910.

Nous sommes donc loin des années de grande politique qui feront de Clémenceau une personnalité mondiale. Et cependant, ces pages jettent déjà un jour étrange sur le célèbre Vendéen...

Finances et Politique

Ce fut comme maître du xviii arrondissement que Clémenceau commença sa carrière politique. Il fut nommé à ce poste en 1870, par le gouvernement dit « de la Défense Nationale ». Et Caillaux rappelle que dès ce premier poste, Clémenceau fut soupçonné et formellement accusé de n'avoir rien fait pour empêcher l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas par les « communards » soulevés.

Une dizaine d'années plus tard, Clémenceau reparut à la Chambre comme leader de l'extrême-gauche, et surtout comme le démolisseur impitoyable de ministères, de ministères de toutes nuances.

Dans quel but ? Caillaux rapporte que le ministre Pichon, grand ami de Clémenceau, lui confia plus tard qu'à chaque crise ministérielle, le farouche Vendéen lui disait : « Cette fois, voyez-vous, Pichon, M. Grévy ne pourra pas se pas me faire appeler ».

Mais il paraît que le Président de la République de l'époque s'était juré de ne jamais l'appeler. Il tint parole, et il en fut de même d'un de ses successeurs, Emile Loubet. Pendant dix ans, Clémenceau en fut pour ses frais. Il se vengea en lançant le général Boulanger contre le Régime. Mais là encore sans succès.

Et Clémenceau fut lui-même balayé à nouveau de la vie politique à la suite du scandale de Panama et du scandale Cornélius Herz, auquel il fut étroitement mêlé : « Les mauvais jours approchent », écrit Joseph Caillaux s'adressant à Clémenceau, le scandale de Panama éclate. Vous y êtes mêlé. Vous vous en tirez péniblement. Tout d'un coup, un nom sur l'écran, le nom de votre ami, le nom de Cornélius Herz, du Docteur Herz, comme vous l'appeliez. Et voilà qu'il s'avère que ce juif bavarois, naturalisé américain, que cet étrange docteur, que ce financier interlope n'est qu'un escroc ; n'est qu'un maître chanteur. Les fonds dont il vous a approvisionné (pour votre journal et pour vous, pour votre vie fastueuse de Parisien fétard) ne peuvent dériver que de ses nobles trafics — de la flouterie et du chantage — à moins qu'ils n'aient été fournis par une grande puissance qui emploie volontiers sa « cavalerie » à cet usage. (1)

« A la suite de ces scandales et (1) Joseph Caillaux : « Mes Mémoires. — Ma jeunesse orgueilleuse. » 1863, 1909. Plon 1942, page 287.

d'un ardent réquisitoire de Paul Déroulède à la tribune de la Chambre, Clémenceau s'éclipse pendant de longues années. Pour la seconde fois, il fait peau neuve.

Le règne des mouchards

Treize ans plus tard, en 1906, Clémenceau forme son premier ministère.

Et, chose curieuse, lui qui semble avoir particulièrement souffert des enquêtes de police, il en fait son régal. A ce propos, Joseph Caillaux rapporte qu'à cette époque les huissiers du Ministère de l'Intérieur faisaient entre Waldeck Rousseau et Clémenceau une comparaison peu flatteuse pour ce dernier :

« M. Waldeck Rousseau, disaient-ils, descendait dans son cabinet vers les huit heures et demie du matin. Il trouvait sur son bureau, selon l'usage, les papiers de la Sécurité générale : récits d'indicateurs de police, histoires à dormir debout, calembredaines invraisemblables neuf fois sur dix. Le président ramassait ces papiers, sans même les déplier, jetait le tout dans une corbeille. »

« M. Clémenceau arrivait à sept heures du matin au ministère. Pendant une heure et demie, la tête dans ses mains, il faisait son régal de ces stupidités. » (2)

De son côté, Caillaux assure que Clémenceau « s'oublie au point de mettre la main à la pâte de la Sécurité générale. Il s'abaissait jusqu'à recevoir dans son cabinet de ministre de l'Intérieur un bas mouchard, un nommé Métyvier. » (3), qui lui suscita, d'ailleurs, les pires ennuis.

Clémenceau et la Corse

La politique extérieure de Clémenceau ne fut pas moins étrange que sa politique intérieure.

Sa carrière, en 1871, débuta par cette curieuse initiative, que rappelle Joseph Caillaux. (4)

Le 4 mars, Clémenceau dépose sur le bureau de l'Assemblée Nationale dont il fait partie (il a été nommé député) une pétition de Club républicain positiviste de Paris, demandant que la Corse cesse de faire partie du territoire « de la République », c'est-à-dire soit rendue à l'Italie (voir Journal Officiel du 8 mars 1871).

Cette démarche, avec l'affaire de l'assassinat des généraux sur le territoire de sa commune, fut la cause déterminante de sa première retraite.

L'affaire des « tête à tête » obscurs

Plus tard, Clémenceau se mêla à nouveau et d'une façon plus active de politique étrangère. Caillaux nous affirme que cette activité n'était pas toute désintéressée, et que Waldeck Rousseau partageait son opinion.

En janvier 1912, l'ambassadeur de France à Londres, Paul Cambon, ne lui déclarait-il pas, alors qu'il occupait le poste de premier ministre : « Savez-vous, M. le Président du Conseil, quelles conditions M. Clémenceau imposa à M. Pichon, quand il lui confia, en 1906, le ministère des Affaires étrangères ? » et sur un signe négatif de J. Caillaux : « Eh bien ! M. Clémenceau disposa qu'il causerait seul avec le représentant de la Grande-Bretagne. Toute conversation politique avec

- (2) Id., p. 265. (3) Id., p. 264. (4) Id., p. 283.

l'ambassadeur d'Angleterre fut interdite au ministre responsable. » (5)

Sur ce point, Joseph Caillaux ne cache pas son émotion : « Pourquoi, enfin, cette institution de tête-à-tête obscurs entre le Président du Conseil et le représentant, je ne dis pas du gouvernement anglais, — je dis : du Foreign Office, ne faudrait-il pas ajouter de l'Intelligence Service. » (6)

Deux pages plus loin, Caillaux est encore plus net, lorsqu'il rapporte une conversation qu'il eut, en 1928, avec Aristide Briand : « Briand m'expliqua comment, de par la volonté de Clémenceau faisant litiers d'avantages que l'Angleterre nous avait concédés en des accords formels librement signés, il s'en fallait de peu que nous ne fussions évincés de toute participation aux gisements pétroliers de Mésopotamie. Comme je demandais à mon interlocuteur d'où, selon lui, dérivait cette méconnaissance des intérêts de la France : « Oh ! je ne sais pas, me dit-il, ce dont je suis convaincu, c'est que Clémenceau n'était pas très vis-à-vis de l'Angleterre. » (7)

Après Paul Déroulède, dans son discours à la Chambre des Députés sur l'affaire Herz-Clémenceau, après Ernest Judet, dans son ouvrage sur « le véritable Clémenceau », après Maurice Barres, dans son célèbre « leurs Figures », après Raymond Poincaré et le Maréchal Foch, dans leurs « Mémoires » respectifs, voici Joseph Caillaux dont les souvenirs tendent à nous présenter du « Tigre » une image toute différente de celle que nous avions appris à connaître.

Sans doute est-il encore trop tôt pour porter un jugement définitif. Mais ceci doit nous apprendre à ne pas admirer aveuglément les grands hommes que Paris présente périodiquement à la vénération des « provinciaux ». Mais depuis 1940, les Bretons ont beaucoup appris.

Y. DOUGUET.

- (5) Id., p. 292. (6) Id., p. 293. (7) Id., p. 295.

Est-il pour ? Est-il contre ?

Notre compatriote et ami concernois, M. Auguste Dupouy, doit à ses ascendances immédiates les tiraillements spirituels et patriotiques qui le font si souvent se convulser dans sa littérature.

De sa mère, cornouaillaise de la côte, il a reçu l'amour de la mer, des sardines, des anguilles... Et il en parle avec excellence. Le sang méridional de M. Dupouy père lui a légué l'admiration servile de la latinité : le roi barbare Dupouy s'est attelé au char de triomphe de l'empereur. Et que je te l'encense !... et, par vote de conséquence, que j'encense tout ce qui, de près ou de loin, ressort à la latinité : le Français par exemple.

Mais, chez M. Dupouy, il y a le complexe breton. Il y a la langue bretonne qu'il voudrait bien — qu'il dit — car c'est la langue de sa mère, que l'on enseignât aux petits Bretons. Il le proclamait, naguère encore, en un article dans La Dépêche de Brest. Le soleil luit pour tout le monde, que diable !

Or, nous lisons dans Le Courrier de Seine-et-Oise, du 19 janvier, dans un article sur un récent bouquin de M. Dupouy, cette citation dudit, qui nous laisse rêveur : « Le bilinguisme est un obstacle à la production. La littérature... a besoin de l'unité linguistique... »

Dupouy cornouaillais ? Dupouy méridional ? Lequel des deux parle ainsi ?...

Eh ! mais c'est le Concernois, bien sûr ! L'homme franc, droit et logique. Cette phrase doit se lire comme suit : unité linguistique (française) pour la France ; unité linguistique (bretonne) pour la Bretagne ! C'est clair, c'est net, irréfutable.

Merci, M. Dupouy, d'apporter de Peau au moulin de vos demi-compatriotes bretonnants !

Louis COURTES.

Combien d'églises pourra-t-on détruire,

Combien d'écoliers pourra-t-on tuer, pour avoir droit au titre de « Barbares » ?

D'une semaine... à l'autre

Sofia. — Le roi Boris de Bulgarie a prononcé au Palais royal un discours dans lequel il a déclaré notamment :

« L'époque décisive actuelle exige plus que jamais de nous l'accomplissement de nos devoirs, envers la Patrie, afin que soit sauvegardée l'unité de la nation. »

Berlin. — La session du Reichstag a été prorogée jusqu'au 30 janvier 1947.

Rome. — Le général Vittorio Ambrosio a été désigné pour succéder au maréchal Cavallero, comme chef de l'Etat-Major général de l'armée italienne.

Vichy. — M. Laval a présidé, le 30 janvier, un important conseil de cabinet au cours duquel il annonça la constitution du Service d'Ordre Légionnaire en « Milice Française », placée sous sa propre direction.

Bucarest. — La Roumanie a fêté, le 25 janvier, le 84^e anniversaire de son unité.

G. Q. G. du Führer. — Un communiqué du 27 janvier du haut commandement allemand annonçait la perte par les Anglo-Saxons, en Méditerranée et en Atlantique, de 16 navires jaugeant 103.000 tonnes.

Tokio. — Parlant devant le Parlement japonais, le général Tojo a déclaré :

« L'Allemagne, l'Italie et leurs alliés nous démontrent leur puissance combattive qui fait l'étonnement du monde entier. »

« Comme je l'ai déjà dit bien des fois, je ne doute pas un instant de l'issue victorieuse de cette guerre. Jusqu'à ce que ce but soit atteint, il faut cependant s'attendre à de nouveaux inconvénients et à de nouvelles restrictions. »

Algérie. — MM. Roosevelt et

Churchill ont eu à Casablanca des entretiens qui ont duré dix jours. « Conférence publicitaire », dit-on à Berlin. Staline aurait refusé d'y participer. A cette occasion, Giraud et de Gaulle se sont également rencontrés.

On annonce d'autre part que Churchill se rendrait prochainement à Moscou.

Berlin. — Le Docteur Goebbels écrit dans « Das Reich » :

« Le peuple allemand a eu à réserver beaucoup plus de forces qu'il ne semble le croire aujourd'hui. Il en possède plus en tout cas qu'il n'en emploie présentement. »

Il annonce, d'autre part, la mobilisation civile des hommes de 16 à 65 ans et des femmes de 17 à 45 ans.

Helsinki. — A l'occasion du 25^e anniversaire de la guerre d'indépendance finlandaise, le maréchal Mannerheim a adressé à ses troupes un ordre du jour dans lequel il rappelle que l'existence de la Finlande est une fois de plus en jeu et que c'est à son avenir qu'il doit s'appliquer tous les efforts de la nation.

G. Q. G. du Führer. — Les sous-marins et l'aviation du Reich ont coulé pendant le mois de janvier 522.000 tonnes de navires de commerce anglo-saxons.

Tokio. — Une nouvelle bataille navale a eu lieu aux Iles Salomon. Les Japonais annoncent qu'ils ont coulé deux cuirassés et trois croiseurs américains. Un cuirassé et un croiseur ont été endommagés. Au total, les Américains ont perdu dans ce secteur 132 navires de guerre et de transport. Le Japon accuse la perte de 42 navires et de 224 avions.

TOUS LES BRETONS LISENT GALERNE LE REVEIL BRETON Organe des Compagnons de Merlin Organe d'Unvaniez Arvor TRIESTRIELS Consacré à la Haute-Bretagne Bretagne et Bretons émigrés Folklore — Histoire Histoire — Langue bretonne Parlers populaires — Arts Economie politique — Beaux-Arts ABONNEMENT GLOBAL : 26 francs par an Direction et Administration : VITRE, 46, rue Poterie Compt. Courant Postal : JEAN CHOLEAU, 5852, RENNES

LA CHRONIQUE DE BRETAGNE

EN ATTENDANT QUE ÇA CHANGE...

PROPOS D'UN « OFFICIEL » :

« Les Paysans bretons sont des fainéants ! »

Ce n'est pas notre avis, nous tenons à le préciser tout de suite. Mais nous craignons que ce ne soit l'opinion de M. Rémy Goussault, membre du Conseil Supérieur de l'Organisation Corporative Paysanne, si nous nous en tenons au compte rendu, paru dans la Vie Industrielle N° 550, du 29 janvier 1943, d'une conférence qu'il a prononcée pour le centre d'Information Professionnelle. Nous lisons en effet dans ce compte rendu :

« Lorsqu'une politique agricole cohérente sera en voie de réalisation, on pourra, conclut le conférencier, exiger davantage du paysan, tant en ce qui concerne l'amélioration technique que la quantité de travail fournie » (c'est nous qui soulignons).

Ainsi le Comité Supérieur de l'Organisation Corporative Paysanne en la personne de M. Rémy Goussault estime que les paysans ne travaillent pas assez. Voilà qui fera plaisir aux cultivateurs bretons qui travaillent en moyenne de 14 à 15 heures par jour. Voilà qui prouve qu'on apprécie comme il se doit en haut lieu l'effort sans précédent qu'ils fournissent depuis 1940 pour suppléer à l'absence de nos prisonniers dont la plupart sont agriculteurs, et pour la libération desquels Vichy n'a rien fait de sérieux. Voilà les compliments que décerne un membre du Conseil Supérieur de l'Organisation Corporative Paysanne aux mères de famille qui dirigent seules leur exploitation pendant que leur mari se morfond dans les Stalags, aux enfants de 15-16 ans qui assument le travail d'un homme dans la force de l'âge, en attendant le retour de leur père que les fantaisies de Vichy contribuent à maintenir dans les barbelés.

Les paysans bretons jugeront comme il se doit des paroles aussi inconsidérées venant d'un personnage officiel. Il se peut qu'il y ait en France des paysans qui ne fassent pas leur devoir et qui ne fournissent pas une quantité de travail suffisante. Mais M. Rémy Goussault apprendra qu'il n'y en a pas en Bretagne. La simple justice aurait voulu qu'il le reconnût et qu'il n'applique pas sans distinction aux paysans bretons le reproche qu'il convient peut-être d'adresser à d'autres. Englober les paysans bretons parmi les paresseux, n'est pas fait pour augmenter la confiance de nos cultivateurs envers une organisation paysanne dont ils n'ont eu jusqu'ici aucune raison de se louer, bien au contraire.

Concluons en souhaitant que les 14 ou 15 heures de travail quotidien des cultivateurs bretons soient fournies par les officiels et les fonctionnaires de Vichy. Ils n'auront plus besoin d'être si nombreux.

Bureau d'études agricoles de la KEVAR,
Section Economique du P. N. B.

ST-BRIEUC MARÉCHAL, LES VOILA !

Ce qu'il y a de plus remarquable — et que l'on cache cependant pudiquement — dans les temps que nous vivons, c'est la grande prospérité des « débrouillards », des « combinards », des « appuyés officiels », de tous les petits et grands copains des seigneurs du régime nouveau, du régime des trusts, prospérité qui s'étale scandaleusement en face de la grande misère des autres, des petits à salaire fixe, dont tout le temps est pris par un travail dur, qui ne peuvent « payer » les faveurs des puissants du jour et qui ont une instinctive répulsion pour le maquisonnage et la taltupette.

Entre mille exemples, nous citerons aujourd'hui le cas des modestes travailleurs qui, depuis longtemps et avec obstination, ont peiné, se sont privés, pour réunir un petit pécule dans le but d'acheter un bout de terrain pour y construire une maisonnette. C'était le rêve qui devait récompenser leur vie de travail, de pouvoir élever leur famille et vivre dans une maison propre, saine, à eux. Rêve illusoire. Tous les terrains — avec quelles complicités — ont été achetés pour une colossale et fructueuse opération par quelques potentats qui, entre eux, ont fait trusté : ils ont tout acheté, gardent tout, ne veulent rien vendre.

« Maréchal les voilà ! » ceux que votre administration soutient, ceux à qui vous confiez la mis-

sion de votre Révolution basée sur « la Justice et le Progrès Social » !

A côté de cela, un père de famille nombreuse a le droit de créer de l'aim. La misère chez lui — il part travailler sur un chantier lointain. — Sa femme va demander un secours à la Préfecture : « Placez vos enfants et travaillez » lui est-il répondu.

Travailler, avec des gosses dont l'aîné a huit ans et le dernier seize mois ?

Bretons qui endurez toutes ces injustices, pensez à nous, pensez au Parti National Breton qui « prépare » l'Avenir du Peuple breton, un avenir de justice sociale où tous les Bretons propres, sains, et fiers auront la place qu'ils méritent dans la communauté populaire bretonne propre, saine et fière.

Syndics agricoles ?

Une réunion des Syndics agricoles vient de se tenir à Vichy.

Y assistaient nous disent les journaux :

M. Cathala, ministre des Finances; l'amiral Platon, l'amiral Abrial et autres grands chefs de la « paysannerie ».

Quand Lemoco est roi

Il était une fois... (Mais, au fait, cette histoire est aujourd'hui fréquente).

...un excellent homme, un Breton, de la Mayenne, qui se vit appréhender un beau matin pour être conduit dans un camp de concentration dans l'Yonne.

Motif ? Inconnu... Jugement ? Zéro...

Mais, en approfondissant la chose, on apprend que le dit Breton avait une « affaire » quelque part dans le Midi, et que cette affaire « déplaisait » à certains trusieurs méridionaux.

Est-ce parce qu'un Breton le « gênait », que Sa Majesté Lemoco, a trouvé le moyen, grâce à sa toute puissante administration, de « l'oublier » dans un camp de concentration ?

Encore le SECOURS NATIONAL

Comme suite à notre article d'il y a 15 jours, nous avons reçu une nouvelle lettre du Comité départemental d'Ille-et-Vilaine. Elle est trop longue pour être insérée intégralement et soulève des points de détail qui appelleraient des précisions sans grand intérêt. Et puis, comme nous l'avons dit dernièrement, nous n'avons nullement l'intention de polémiquer systématiquement avec tel ou tel Comité de Secours National.

Mais puisque cette fois, il est fait appel à notre courtoisie, nous donnons acte volontiers au Comité de Rennes.

— Qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour venir en aide aux sinistrés de Lorient et qu'il leur a expédié une pleine camionnette de vêtements prélevés sur ses réserves.

— Que dans tel cas invoqué par notre dernier article, son intervention a été retardée par une circonstance fortuite.

— Que sa première lettre ne voulait pas être insolente et que sa deuxième lettre a uniquement pour objet de dissiper des « malentendus ».

L. QUÉNÉ.

Fantaisies... laitières et beurrières

Il faut en revenir à la question du lait et du beurre, compliquée par la faute de Comités incompetents ou partiaux.

On sait le truc de l'Administration intéressée « à combien » : s'adressant à telle ou telle commune, elle fixe à tant l'imposition. Puis, si la livraison n'est pas suffisante, elle se retranche derrière les autorités occupantes pour frapper la commune délinquante d'une forte amende.

Nous avons parlé de la situation dans les Côtes-du-Nord.

Voici aujourd'hui un exemple pris dans le Morbihan.

Plumergat, près d'Auray, a été condamné à 600.000 francs d'amende pour n'avoir pas livré en novembre dernier les 1400 kilogs de beurre demandés.

Notons une première anomalie :

Novembre est le mois de la plus faible production. Et c'est ce mois que l'on a choisi pour porter des sanctions. Ne serait-il pas sage, si l'on était de bonne foi, de n'infliger des amendes qu'au cas de non-livraison de la quantité annuelle imposée ?

Car c'est cela qui importe...

Mais la vérité est que l'Administration cherche à indisposer tout le monde et faire retomber systématiquement l'impopularité de ses mesures sur les autorités allemandes. La ficelle est un peu grosse...

Revenons au cas de Plumergat...

Cette commune est imposée pour 1400 kilogs.

Or, des communes de la région, plus riches et plus peuplées, n'ont à livrer que 300 kilogs, ou même pas du tout. Il ne nous appartient pas de citer les noms, mais un préfet de bonne foi les trouverait sans peine...

Pourquoi ces différences ?

1) Il y a toujours les « combinés » et les « copains des copains ».

2) Les communes qui ont eu la faiblesse de faire des déclarations honnêtes sont lourdement imposées. Les autres s'en tirent avec de faibles impositions parce que personne n'a sérieusement contrôlé la valeur des déclarations. Ce qui revient à récompenser les « débrouillards ».

Des ramasseurs sont également responsables de certaines livraisons défectueuses.

Les droits des familles nombreuses et des combattants
République + Révolution Nationale = ZÉRO

J'ai sollicité des Pouvoirs Publics :

1) Le retour « à la terre » de mes meubles qui se trouvent à Paris depuis trois ans. — Réponse négative.

2) L'intervention du Service de la Salubrité pour mon logement malsain à Plessala. — Réponse négative.

Enfin refus d'une paire de souliers pour faire mon travail en vélo. — Réponse : votre famille a reçu quatre bons.

Je pense que lorsqu'on a quatre enfants les demandes que j'ai adressées à la Préfecture des Côtes-du-Nord ne représentent même pas une paire de souliers par personne et je conclus : troisième réponse négative.

Vraiment est-il nécessaire de faire tant de tam-tam pour les familles nombreuses ? A ce qu'il paraît on a des droits. Oh sont-ils ? Sans nul doute dans la lune de Landenneau.

Et les droits des mutilés et anciens combattants n'existent que dans les discours officiels.

Vivement une Bretagne libérée de tous les guignols et arlequins de la IV^e République du Marché Noir.

Paul GAIC, mutilé de guerre, Plessala

GUINGAMP

Ventre affamé n'a pas d'oreilles...

Dernièrement les journaux quotidiens annonçaient qu'un maquisgnon avait « zigouillé » une génisse sans autorisation.

D'après le « délinquant », cette bête se serait cassée la colonne vertébrale sur le ciment de son écurie, et il aurait dû l'abattre. Al Loen Du n'a pas cherché à vérifier les faits, ce dont il est certain c'est que Mossieur le Toulonnais Cavernes, adjoint au Maire (paour kaez Maer), machine à signer municipale, faisant fonction de Commissaire de Police (on aura tout vu pendant cette drôle de guerre), lui a infligé une forte amende et réquisitionné la viande.

Pourquoi Son Intransigeance Mossieur Cavernes n'opère-t-il pas avec la même intransigeance contre certains amis qui « zigouillent en douce », chaque semaine, non pas une mais plusieurs bêtes ? Chacun a trouvé la réponse : Mossieur le Toulonnais mange à plusieurs états... Hep tikedou eveljust.

Pour annihiler les risques de toutes sortes, voire pour s'attirer la protection des... autorités (laissez-moi rire), il est prudent de fermer les yeux du Moco-Missaire de Police par un bon rosbeef ou un tendre gigot :

Avis aux abatteurs clandestins.

Al Loen Du.

LIFFRÉ

Trop de zèle !

On avait respiré dans le canton au départ de l'ancien logis-chef de gendarmerie. Mais ça ne va pas mieux. Deux gendarmes, surtout les anciens, se font remarquer par leur zèle à pourchasser les ménagères coupables du moindre ravitaillement direct.

Car si ça ne va pas en matière de ravitaillement, ce n'est pas la faute aux gangsters du marché noir mais aux pauvres gens coupables de solliciter une petite livre de beurre ou de lard ! Et le croirait-on ? Nous ne serions pas surpris de voir les dits messieurs de la maréchaussée pousser leurs conclusions suivant une certaine logique : cette logique les amènerait à se dresser procès-verbal à eux-mêmes chaque fois qu'ils daignent ne pas se contenter du menu ordinaire du Ravitaillement officiel. Il est de notoriété publique que cela leur arrive de temps en temps et que leurs fournisseurs ne risquent pas la « contredanse ». Trop de zèle, messieurs !

NECROLOGIE

La section de Nantes a le regret de nous faire part du décès de M. Favennec Paul, un de ses bons militants. Bon Breton, M. Favennec avait à cœur d'assister à toutes nos réunions et aux congrès.

A NANTES... Exposition Paul Durivault

« Ceux dont la route s'achève te remercient : avec un tel fils, la vie n'a pas été perdue. Ceux dont la route commence reçoivent ici un fraternel coup d'épaule. Jeune capitaine, tu avais appareillé pour le premier beau voyage du vaisseau celtique... »

Ces phrases sont inscrites en exergue de l'exposition de Paul Durivault, à la galerie Franklin. Cette présentation est, hélas, rétrospective car, le jeune artiste qui appareillait pour guider sa barque à la conquête de la gloire allait être fauché par cette guerre qu'il n'avait pas voulue. En mai 1941, lors de la retraite des Flandres, et ayant auparavant prouvé son courage et sa résolution de Celte, notre ami tombait à 25 ans devant la tour de Watten.

Devant cette peinture barbare, ces compositions décoratives, ces dessins pour les grandes figures de la Bretagne, le profane s'étonne, à moins qu'il n'ait, lui aussi, parcouru par étapes la route qui mène à la culture bretonne. Il comprend alors ce tempérament de Nordique qui, à travers les déformations dues à l'influence d'une école ultra-moderne, en vint progressivement à dégager sa personnalité, tout en restant apparenté au style des plus celtiques de nos artistes contemporains.

La présentation des œuvres dans cette étroite galerie laisse, malheureusement, beaucoup à désirer et il est difficile, à ceux qui n'ont pas connu et suivi Paul Durivault aux divers stades de sa courte carrière, de situer chronologiquement, les phases de son évolution.

Il débutait à 14 ans par des aquarelles d'éleve très doué, à la recherche d'un métier classique, pour aboutir aux fantaisies décoratives et au métier déjà sûr, dont il faisait usage dès la vingtième année. Dans cette trop courte carrière, où n'avait pas eu le temps

de se préciser l'acquis d'une formation culturelle bretonne, il n'apparaît encore que des promesses; mais celles-ci sont telles qu'elles nous font mesurer l'immense perte que l'art breton a subie. Etonnamment doué pour la couleur et les jeux de la lumière, Durivault pouvait manifester ses dons dans les genres les plus divers. Ses décorations théâtrales atteignaient déjà la maîtrise et les fragments des décorations murales exécutées pour l'église ancienne de St-Philbert-de-Grandlieu (qui furent malheureusement exécutées sur papier et détruites) constituent une des meilleures réalisations bretonnes du genre; car c'est toujours en Breton, conscient de sa nationalité et de sa race que voulut travailler Durivault et la grande leçon que donne le groupement des œuvres de notre jeune maître sera pas perdue par les jeunes qui voudront suivre la voie tracée et travailler à sa continuité.

Voici un Nantais qui ayant eu le courage d'apprendre la langue bretonne, de l'écrire et de la parler avec aisance, d'étudier la littérature et l'histoire de son pays a trouvé dans cette étude des motifs d'inspiration où il a renouvelé le style des hommes de sa race. Le musée de Nantes a fait acheter deux œuvres dont la maquette d'un décor de théâtre qui fut réalisé. D'autre part nous espérons bien que, malgré les difficultés de l'heure, les amis de Paul Durivault se grouperont pour éditer un album où seront reproduites les œuvres les plus caractéristiques de notre camarade pour que la raison d'être de son œuvre demeure un exemple pour les fils de Bretagne qui voudront comme lui recréer un art basé sur nos traditions nationales sans pour cela cesser d'être sensibles au charme de nos paysages et à la lumière si douce qui baigne nos horizons.



AN DOUAR



Les impôts payés par les cultivateurs bretons ne servent pas à développer la prospérité de la Bretagne

Quand les pouvoirs publics semblent s'intéresser à la Bretagne, ils s'efforcent toujours de démontrer que si la Bretagne ne restait pas collée à l'Administration française comme une brenniquette sur un rocher, les populations bretonnes ne mourraient pas vivres.

En réalité, la Bretagne n'est considérée que comme une colonie d'exploitation, bonne pour fournir ses productions, son sang pour des guerres perpétuelles, ses ressources financières, pour le gaspillage français.

Ce sont surtout les ressources financières de la Bretagne qui ont attiré les convoitises des monarchies, des républiques, des empires français, et des régimes plus ou moins bâtards qui leur ont succédé au cours de l'histoire.

Si ces variations politiques ont prouvé une grande instabilité dans les idées françaises, toujours il y eut une remarquable unité de vue pour dépouiller nos campagnes des bénéfices qu'elles pouvaient acquérir par un travail opiniâtre.

Dans les temps modernes, l'argent n'a été à la campagne que lorsqu'il perdait sa valeur, et qu'il devenait inutilisable pour des spéculations financières beaucoup plus fructueuses ailleurs.

Le travail de la terre laisse peu de bénéfices financiers de longue durée, et immobilise longtemps des capitaux.

Mais les politiciens français se sont toujours beaucoup intéressés à la situation finan-

cière des cultivateurs bretons, car, pour eux, il ne s'agissait pas de placement de capitaux, mais de prélever des sommes massives sur les ressources bien péniblement acquises par le travail des cultivateurs bretons. Pour subventionner des régions dans lesquelles la démagogie électorale remplaçait le travail productif.

Rien n'était plus facile que de faire des lois, des décrets, ou des arrêtés pour donner une apparence de justice à des abus révoltants.

Quand des représentants officiels viennent maintenant dire aux agriculteurs bretons, que les pouvoirs publics s'intéressent au développement de l'agriculture bretonne... après la guerre, ils oublient naturellement de dire ce qui sera fait des impositions prélevées sur les agriculteurs bretons.

Les impôts sur les cultivateurs, viennent d'être décuplés : on est si riche maintenant à la campagne, disent les financiers administratifs !

Ces impôts prélevés en Bre-

tagne, serviront-ils à améliorer la vie des cultivateurs bretons ?

Pas du tout ! Ils sont utilisés pour couvrir les déficits des budgets français, pour lui assurer la toute puissance Une et Indivisible sur la direction de l'Etat.

Rien n'est changé. On se rappelle que la Bretagne a versé une vingtaine de milliards de 1918 à 1939 à la France pour des préparatifs militaires, ayant abouti à de grandes tueries pour les Bretons, et aux brillants résultats que l'on a constatés, aux rationnements et aux sanctions de toute nature contre les cultivateurs.

Si la Bretagne gérait ses finances, au lieu d'être transformée en colonie d'exploitation, chaque cultivateur posséderait, sans devoir rien à personne, une ferme neuve très confortable pour lui et sa famille.

Nous ne parlons pas des autres impositions énormes dont le produit part aussi ailleurs.

Les pouvoirs publics prouvaient leur bonne foi, en laissant les Bretons gérer les finances de la Bretagne.

G. F.

SARZEAU

Et voilà ce qu'on fait de nos rations de viande

Le 20 janvier, jour de foire à Sarzeau, des bestiaux furent achetés par la Commission de Réquisition (laquelle est présidée... par un officier de la marine marchande !)

Deux bœufs, mal ou pas attachés, durent se battre dans le wagon où ils furent embarqués.

En tous cas, on les y trouva morts avant le départ de celui-ci. Ce n'est déjà pas mal, n'est-ce pas à une époque où les rations de viande sont plutôt maigres ?

Mais, voici mieux.

Vendredi soir, les deux bœufs étaient toujours dans le wagon sans qu'on eût essayé d'en tirer parti... ni même sans s'être décidé à les enfourer.

La Commission de Réquisition rendra-t-elle des comptes à ce sujet ?

Il y a une loi au sujet de la perte des denrées.

Est-elle uniquement applicable aux commerçants qui, eux travaillent avec leurs capitaux ?

Et ceux qui, grassement payés par la collectivité, et achètent avec l'argent des contribuables n'en sont-ils pas justiciables ?

Ceux qui gagnent 1.500 francs par mois pour empêcher leurs familles de crever totalement de faim ont vu augmenter leurs impôts.

Mais les millionnaires du marché noir sont tolérés sinon protégés.

Comme le disent les thuriféraires du Régime : la Révolution Nationale, c'est tout de même quelque chose !

IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES
Le Gérant : G. BRETON
P. C. 504

RADIO BRETONNE

Rennes-Bretagne

(288 mètres)

MARDI 9 FEVRIER

18 h. 30. — *La Merveilleuse Aventure des Celtes* : « Dans la demeure des Dieux », « Grèce et Thrace ». Evocation par René-Yves Creston. Avec les concours des récitateurs de Rennes-Bretagne. Arrangement musical d'André Vallée. L'orchestre de la station.

18 h. 50. — *Dits et balivernes de Haute-Bretagne*, par Mathau des Galimènes. Avec le concours de Marie-Sainte, Georges Payart et Georges Brand.

19 h. 05. — *La légende de la Bretagne, pays pauvre*. Causerie par Germaine Jouan.

19 h. 10. — *Causerie maritime*, par De Berdouaré.

JEUDI 11 FEVRIER

(de 19 heures à 19 h. 15)

Le Quart d'Heure de l'Institut Celtique de Bretagne

1) Nécessité d'une action économique dans le cadre provincial. Causerie par Guérchet.

2) *Darempredou être Kerne-Veur ha Breizh* (Les Relations entre la Cornouaille Britannique et la Bretagne). Causerie par Goul'hean ar Pagan.

3) *Dre ar c'helaouennou* (Revue de presse), par Georges Lemée.

SAMEDI 13 FEVRIER

18 h. 30. — *Contes dialogués* : *Ar sanpart milliget* (Le Serpent maudit). Conte recueilli par Jézégou. Adaptation radiophonique de Roparz Hémon. Avec le concours de la troupe « Gwalarn ».

18 h. 55. — *Kardeur ar Vugale* (Le quart d'heure des enfants), par Mme Lemée.

19 h. 05. — *Dre ar c'helaouennou* (A travers les Revues), par Youenn Drezen.

19 h. 10. — *Prezegenn diwar-benn al labour-douar* : *Douar Breizh* (La Terre de Bretagne), par Ar C'houer Kozh

Bretons sinistrés !

Comparez les secours, l'éloquence et la publicité prodigués en d'autres régions, à l'abandon matériel et moral qui est le vôtre.

Seule une Bretagne disposant d'elle-même pourra restaurer les ruines bretonnes et redonner la prospérité à nos villes anéanties. Les pouvoirs officiels de Paris ou de Vichy vous laisseront toujours tomber.

Réfléchissez-y !

Et l'on reparle de la soudure

Les semailles de printemps ne sont pas commémorées qu'on parle déjà officiellement de la soudure ; et sur quel ton !

Quel empressement officiel pour démorceler les populations des villes, et pour leur faire croire que les responsables de cette situation, sont les cultivateurs, qui ne vivent pas leur blé, qui le donnent à manger à leurs animaux... etc.

Il faut avoir un certain tonnet pour faire de pareilles affirmations, et ne pas avoir vu opérer ces armées de contrôleurs au moment du battage, harcelant les cultivateurs pour faire rentrer le moindre épi sur les statistiques de réquisition.

Mais les responsables de ces heures troubles, ont bien soin de ne pas parler de leur sabotage de la production et des sanctions infligées à tort et à travers, qui découragent toute bonne volonté. Hurler des ordres, manier la matraque, ne sont pas des moyens techniques de production.

Il paraît qu'il y avait des sous-marins à l'église d'Hennebont, dans les chaumières de Merlevenez et à la Maternelle de Morlaix !

La Semaine Sportive

Deux matches seulement en Division d'Honneur du Comité de Bretagne de football. A Rennes, contre toute attente, la Tour d'Auvergne s'est fait battre sur son terrain par le Stade Rennais : 2 à 0. De Saint-Hilaire, le fameux demi-centre de la T. A. était absent, tandis que pour une fois le Stade présentait une équipe de quelque allure.

A St-Brieuc, le Stade Briochin a lourdement battu le Stade Quimpérois : 5 à 2.

Parlent en ce dimanche les terrains constitués de vrais marécages : piètre football et loupes catastrophiques des défenses.

Dans le championnat dit d'Anjou, le C. A. P. St-Nazaire, par 4 à 2, a nettement pris le meilleur sur l'A. S. P. O. de Tours, récent vainqueur de la Saint-Pierre.

Quant au Stade Rennais pro, il redégringole à l'avant-dernière place du classement du championnat de France en succombant à Troyes, par 4 à 1. Les pros rennais ne peuvent plus se permettre une défaillance !

Deux informations : les courses cyclistes par étapes sont interdites, ce qui est assez normal, et les championnats de Bretagne de cross-country auront lieu à Loudéac le 15 février.

Le cas des clubs lorientais

Une note du Comité de Bretagne de football a fait savoir que les clubs lorientais étaient dispensés du championnat pour la fin de saison. Cette mesure équilibrable était attendue : ces clubs avaient déjà leur calendrier en retard et les récents événements leur interdisent à peu près toute activité.

Saisissons cette occasion pour souligner que Lorient mérite une considération particulière de la part des sportifs bretons. Il y avait ici deux divisionnaires au passé prestigieux : le F. C. Lorientais et le C. E. P. et un promotionnaire, Lorient-Sports, digne lui aussi de la D. H. où il opéra pendant plusieurs années. Ces clubs totalisaient un nombre de pratiquants de football supérieur à celui de toute autre ville en Bretagne. Ils avaient en outre des sections variées avec des éléments de premier

ordre, particulièrement le C. E. P. en athlétisme. D'autre part, la banlieue lorientaise était riche en sociétés sportives d'une incontestable activité. Et cette activité eût été encore plus considérable, si la jeunesse lorientaise avait eu à sa disposition des terrains suffisants. C'est à des initiatives privées et, dans cet ordre d'idées, les dirigeants lorientais eurent un mérite considérable, que l'on doit d'avoir pu « manœuvrer », à peu près régulièrement chaque dimanche, cinq cents footballeurs et quelque 150 basketteurs... Et nous ne parlons pas des scolaires !

Devant tant de bonnes volontés, il nous est permis de dire qu'il ne faudrait pas grand chose pour rééquiper sportivement toute la Bretagne. Il suffirait de la part des responsables un peu d'ordre et de suite dans les idées, ainsi qu'une aide substantielle qui n'a pas besoin de se traduire seulement par des devis coûteux. On a déjà tant fait en Bretagne avec un minimum d'argent qu'on a le droit d'espérer des miracles d'un minimum de véritable politique sportive. Ce sera pour le jour où les sportifs bretons prendront eux-mêmes la direction de leurs affaires au lieu de sonner vainement aux portes parisiennes et vichyssoises.

Mais revenons aux clubs de Lorient. Nous avons suivi avec sympathie le mouvement de solidarité déclenché par Noël Kerdraron dans « la Dépêche de Brest ». Souscriptions et matches de générosité ont eu lieu qui ont donné des résultats substantiels. Ici et là, on a décidé de faire appel à une sélection lorientaise en vue de rencontres dont le produit est destiné à la Caisse des Clubs de Lorient. Les gestes de Brest et de Morlaix ont été particulièrement méritoires, car le cas de ces deux villes est en voie de devenir aussi pénible que celui de la ville de Lorient. Mais les Bretons unis dans le malheur ont appris, hélas ! qu'ils n'ont à compter que sur eux-mêmes. Ils réparent déjà la Bretagne de demain, laquelle saura se faire un grand nom dans le domaine sportif.

Yves CRUZEL

A NANTES... Exposition Paul Durivault

Ceux dont la route s'achève te remercient : avec un tel fils, la vie n'a pas été perdue. Ceux dont la route commence reçoivent ici un fraternel coup d'épaule. Jeune capitaine, tu avais appareillé pour le premier beau voyage du vaisseau celtique...

Ces phrases sont inscrites en exergue de l'exposition de Paul Durivault, à la galerie Franklin. Cette présentation est, hélas, rétrospective car, le jeune artiste qui appareillait pour guider sa barque à la conquête de la gloire allait être fauché par cette guerre qu'il n'avait pas voulue. En mai 1941, lors de la retraite des Flandres, et ayant auparavant prouvé son courage et sa résolution de Celte, notre ami tombait à 25 ans devant la tour de Watzen.

Devant cette peinture barbare, ces compositions décoratives, ces dessins pour les grandes figures de la Bretagne, le profane s'étonne, à moins qu'il n'ait, lui aussi, parcouru par étapes la route qui mène à la culture bretonne. Il comprend alors ce tempérament de Nordique qui, à travers les déformations dues à l'influence d'une école ultra-moderne, en vint progressivement à dégager sa personnalité, tout en restant apparenté au style des plus celtiques de nos artistes contemporains.

La présentation des œuvres dans cette étroite galerie laisse, malheureusement, beaucoup à désirer et il est difficile, à ceux qui n'ont pas connu et suivi Paul Durivault aux divers stades de sa courte carrière, de situer chronologiquement, les phases de son évolution.

Il débutait à 14 ans par des aquarelles d'élève très doué, à la recherche d'un métier classique, pour aboutir aux fantaisies décoratives et au métier déjà sûr, dont il faisait usage dès la vingtième année. Dans cette trop courte carrière, où n'avait pas eu le temps

de se préciser l'acquis d'une formation culturelle bretonne, il n'apparaît encore que des promesses; mais celles-ci sont telles qu'elles nous font mesurer l'immense perte que l'art breton a subie. Etonnamment doué pour la couleur et les jeux de la lumière, Durivault pouvait manifester ses dons dans les genres les plus divers. Ses décorations théâtrales atteignaient déjà la maîtrise et les fragments des décorations murales exécutées pour l'église ancienne de St-Philbert-de-Grandlieu (qui furent malheureusement exécutées sur papier et détruites) constituent une des meilleures réalisations bretonnes du genre; car c'est toujours en Breton, conscient de sa nationalité et de sa race que voulut travailler Durivault et la grande leçon que donne le groupement des œuvres de notre jeune maître a sera pas perdue par les jeunes qui voudront suivre la voie tracée et travailler à sa continuité.

Voici un Nantais qui ayant eu le courage d'apprendre la langue bretonne, de l'écrire et de la parler avec aisance, d'étudier la littérature et l'histoire de son pays a trouvé dans cette étude des motifs d'inspiration où il a renouvelé le style des hommes de sa race. Le musée de Nantes a fait acheter deux œuvres dont la maquette d'un décor de théâtre qui fut réalisé. D'autre part nous espérons bien que, malgré les difficultés de l'heure, les amis de Paul Durivault se grouperont pour éditer un album où seront reproduites les œuvres les plus caractéristiques de notre camarade pour que la raison d'être de son œuvre demeure un exemple pour les fils de Bretagne qui voudront comme lui recréer un art basé sur nos traditions nationales sans pour cela cesser d'être sensibles au charme de nos paysages et à la lumière si douce qui baigne nos horizons.

SARZEAU Et voilà ce qu'on fait de nos rations de viande

Le 20 janvier, jour de foire à Sarzeau, des bestiaux furent achetés par la Commission de Réquisition (laquelle est présidée... par un officier de la marine marchande !)

Deux bœufs, mal ou pas attachés, durent se battre dans le wagon où ils furent embarqués. En tous cas, on les y trouva morts avant le départ de celui-ci. Ce n'est déjà pas mal, n'est-ce pas à une époque où les rations de viande sont plutôt maigres ? Mais, voici mieux. Vendredi soir, les deux bœufs étaient toujours dans le wagon sans qu'on eût essayé d'en tirer parti... ni même sans s'être décidé à les enfouir. La Commission de Réquisition rendra-t-elle des comptes à ce sujet ? Il y a une loi au sujet de la perte des denrées. Est-elle uniquement applicable aux commerçants qui, eux travaillaient avec leurs capitaux ? Et ceux qui, grassement payés par la collectivité, et achètent avec l'argent des contribuables n'en sont-ils pas justiciables ?

Ceux qui gagnent 1.500 francs par mois pour empêcher leurs familles de crever totalement de faim ont vu augmenter leurs impôts. Mais les millionnaires du marché noir sont tolérés sinon protégés. Comme le disent les thuriféraires du Régime : la Révolution Nationale, c'est tout de même quelque chose !

IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES
Le Gérant : G. BRETON
P. C. 504

RADIO BRETONNE

Rennes-Bretagne
(288 mètres)

MARDI 9 FEVRIER

18 h. 30. — La Merveilleuse Aventure des Celtes : « Dans la demeure des Dieux », « Grèce et Thrace ». Evocation par René-Yves Creston. Avec le concours des récitateurs de Rennes-Bretagne. Arrangement musical d'André Vallée. L'orchestre de la station.

18 h. 50. — Dits et balivernies de Haute-Bretagne, par Mathau des Galimènes. Avec le concours de Marie-Sainte, Georges Payart et Georges Brand.

19 h. 05. — La légende de la Bretagne, pays pauvre. Causerie par Germaine Jouan.

19 h. 10. — Causerie maritime, par De Berdouaré.

JEUDI 11 FEVRIER

(de 19 heures à 19 h. 15)

Le Quart d'Heure de l'Institut Celtique de Bretagne

1) Nécessité d'une action économique dans le cadre provincial. Causerie par Guerchet.

2) D'empêcher d'être Kerne-Yeur ha Breizh (Les Relations entre la Cornouaille Britannique et la Bretagne). Causerie par Goulc'hen ar Pagan.

3) Dre ar c'helaouennou (Revue de presse), par Georges Lemée.

SAMEDI 13 FEVRIER

18 h. 30. — Contes dialogués : Ar sanpant milliget (Le Serpent maudit). Conte recueilli par Jézégou. Adaptation radiophonique de Roparz Hémon. Avec le concours de la troupe « Gwalarn ».

18 h. 55. — Kardeur ar Vugale (Le quart d'heure des enfants), par Mme Lemée.

19 h. 05. — Dre ar c'helaouennou (A travers les Revues), par Youenn Drezen.

19 h. 10. — Prezegenn diwar-benn al labour-douar : Douar Breizh (La Terre de Bretagne), par Ar C'houer Kozh



An Douar



Les impôts payés par les cultivateurs bretons ne servent pas à développer la prospérité de la Bretagne

Quand les pouvoirs publics semblent s'intéresser à la Bretagne, ils s'efforcent toujours de démontrer que si la Bretagne ne restait pas collée à l'Administration française comme une bretonne sur un rocher, les populations bretonnes ne mourraient pas vivres.

En réalité, la Bretagne n'est considérée que comme une colonie d'exploitation, bonne pour fournir ses productions, son sang pour des guerres perpétuelles, ses ressources financières, pour le gaspillage français.

Ce sont surtout les ressources financières de la Bretagne qui ont attiré les convoitises des monarchies, des républiques, des empires français, et des régimes plus ou moins bâtards qui leur ont succédé au cours de l'histoire.

Si ces variations politiques ont prouvé une grande instabilité dans les idées françaises, toujours il y eut une remarquable unité de vue pour dépouiller nos campagnes des bénéfices qu'elles pouvaient acquérir par un travail opiniâtre.

Dans les temps modernes, l'argent n'a été à la campagne que lorsqu'il perdait sa valeur, et qu'il devenait inutilisable pour des spéculations financières beaucoup plus fructueuses ailleurs.

Le travail de la terre laisse peu de bénéfices financiers de longue durée, et immobilise longtemps les capitaux.

Mais les politiciens français se sont toujours beaucoup intéressés à la situation finan-

cière des cultivateurs bretons, car, pour eux, il ne s'agissait pas de placement de capitaux, mais de prélever des sommes massives sur les ressources bien péniblement acquises par le travail des cultivateurs bretons, pour subventionner des régions dans lesquelles la démagogie électorale remplaçait le travail productif.

Rien n'était plus facile que de faire des lois, des décrets, ou des arrêtés pour donner une apparence de justice à des abus révoltants.

Quand des représentants officiels viennent maintenant dire aux agriculteurs bretons, que les pouvoirs publics s'intéressent au développement de l'agriculture bretonne... après la guerre, ils oublient naturellement de dire ce qui sera fait des impositions prélevées sur les agriculteurs bretons.

Les impôts sur les cultivateurs, viennent d'être déduplés : on est si riche maintenant à la campagne, disent les financiers administratifs !

Ces impôts prélevés en Bre-

tagne, serviront-ils à améliorer la vie des cultivateurs bretons ?

Pas du tout ! Ils sont utilisés pour couvrir les déficits des budgets français, pour lui assurer la toute puissance Une et Indivisible sur la direction de l'Etat.

Rien n'est changé.

On se rappelle que la Bretagne a versé une vingtaine de milliards de 1918 à 1939 à la France pour des préparatifs militaires, ayant abouti à de grandes tueries pour les Bretons, et aux brillants résultats que l'on a constatés, aux rationnements et aux sanctions de toute nature contre les cultivateurs.

Si la Bretagne gérait ses finances, au lieu d'être transformée en colonie d'exploitation, chaque cultivateur posséderait, sans devoir rien à personne, une ferme neuve très confortable pour lui et sa famille.

Nous ne parlons pas des autres impositions énormes dont le produit part aussi ailleurs.

Les pouvoirs publics prouvaient leur bonne foi, en laissant les Bretons gérer les finances de la Bretagne.

G. F.

La Semaine Sportive

Deux matches seulement en Division d'Honneur du Comité de Bretagne de football. A Rennes, contre toute attente, la Tour d'Auvergne s'est fait battre sur son terrain par le Stade Rennais : 2 à 0. De Saint-Hilaire, le fameux demi-centre de la T. A. était absent, tandis que pour une fois le Stade présentait une équipe de quelque allure.

A St-Brieux, le Stade Briochin a lourdement battu le Stade Quimpérois : 5 à 2.

Parlant en ce dimanche les terrains constituaient de vrais marécages : pierre football et loupés catastrophiques des défenses.

Dans le championnat dit d'Anjou, le C. A. P. St-Nazaire, par 4 à 2, a nettement pris le meilleur sur l'A. S. P. O. de Tours, récent vainqueur de la Saint-Pierre.

Quant au Stade Rennais pro, il redégringole à l'avant-dernière place du classement du championnat de France en succombant à Troyes, par 4 à 1. Les pros rennais ne peuvent plus se permettre une défaillance !

Deux informations : les courses cyclistes par étapes sont interdites, ce qui est assez normal, et les championnats de Bretagne de cross-country auront lieu à Loudéac le 15 février.

Le cas des clubs lorientais

Une note du Comité de Bretagne de football a fait savoir que les clubs lorientais étaient dispensés du championnat pour la fin de saison. Cette mesure équilibrable était attendue : ces clubs avaient déjà leur calendrier en retard et les récents événements leur interdisent à peu près toute activité.

Saisissons cette occasion pour souligner que Lorient mérite une considération particulière de la part des sportifs bretons. Il y avait ici deux divisionnaires au passé prestigieux : le F. C. Lorientais et le C. E. P. et un promotionnaire, Lorient-Sports, digne lui aussi de la D. H. où il opéra pendant plusieurs années. Ces clubs totalisaient un nombre de pratiquants de football supérieur à celui de toute autre ville en Bretagne. Ils avaient en outre des sections variées avec des éléments de premier

ordre, particulièrement le C. E. P. en athlétisme. D'autre part, la banlieue lorientaise était riche en sociétés sportives d'une incontestable activité. Et cette activité eût été encore plus considérable, si la jeunesse lorientaise avait eu à sa disposition des terrains suffisants. C'est à des initiatives privées et, dans cet ordre d'idée, les dirigeants lorientais eurent un mérite considérable, que l'on doit d'avoir pu « manœuvrer », à peu près régulièrement chaque dimanche, cinq cents footballeurs et quelque 150 basketteurs... Et nous ne parlons pas des scolaires !

Devant tant de bonnes volontés, il nous est permis de dire qu'il ne faudrait pas grand chose pour rééquiper sportivement toute la Bretagne. Il suffirait de la part des responsables un peu d'ordre et de suite dans les idées, ainsi qu'une aide substantielle qui n'a pas besoin de se traduire seulement par des devis coûteux. On a déjà tant fait en Bretagne avec un minimum d'argent qu'on a le droit d'espérer des miracles d'un minimum de véritable politique sportive. Ce sera pour le jour où les sportifs bretons prendront eux-mêmes la direction de leurs affaires au lieu de sonner vainement aux portes parisiennes et vichystoises.

Mais revenons aux clubs de Lorient. Nous avons suivi avec sympathie le mouvement de solidarité déclenché par Noël Kerdroron dans « la Dépêche de Brest ». Souscriptions et matches de générosité ont eu lieu qui ont donné des résultats substantiels. Ici et là, on a décidé de faire appel à une sélection lorientaise en vue de rencontres dont le produit est destiné à la Caisse des Clubs de Lorient. Les gestes de Brest et de Morlaix ont été particulièrement méritoires, car le cas de ces deux villes est en voie de devenir aussi pénible que celui de la ville de Lorient. Mais les Bretons unis dans le malheur ont appris, hélas !, qu'ils n'ont à compter que sur eux-mêmes. Ils répètent déjà la cause d'aujourd'hui et préparent la Bretagne de demain, laquelle saura se faire un grand nom dans le domaine sportif.

Yves CROIZET

Et l'on reparle de la soudure

Les semailles de printemps ne sont pas commencées qu'on parle déjà officiellement de la soudure ; et sur quel ton !

Quel empressement officiel pour démoraliser les populations des villes, et pour leur faire croire que les responsables de cette situation, sont les cultivateurs, qui ne livrent pas leur blé, qui le donnent à manger à leurs animaux... etc.

Il faut avoir un certain toupet pour faire de pareilles affirmations, et ne pas avoir vu opérer ces armées de contrôleurs au moment du battage, harcelant les cultivateurs pour faire rentrer le moindre épi sur les statistiques de réquisition.

Mais les responsables de ces heures troubles, ont bien soin de ne pas parler de leur sabotage de la production et des sanctions infligées à tort et à travers, qui découragent toute bonne volonté. Hurler des ordres, manier la matraque, ne sont pas des moyens techniques de production.

Il paraît qu'il y avait des sous-marins à l'église d'Hennobont, dans les chaumières de Morlevenez et à la Maternelle de Morlaix !

Ar Yez hag ar Uro

Ar brezoneg hag al levenez

Hennez a zo paotr laouen.
 Hennez a oer lakaat an dud da c'hoarzin.
 Sell aze komzou a glevan du-mañ du-hont ken lies ha bemdeiz
 war sujet Bretoned, kenvroiz d'omp. Sell aze sur veulodi a zo bet
 roet, en o amzer, da Brospour Proux, paotr ar « Jabadao ha Kaniri »
 ha « Bombard Kerne », da Yvon Crocq azer fentus « Kistved eo
 Aotrou Flistoulig » hag eur « Sao'had Marvailhou », da Jakez Riou,
 skrivagner ar « Goroedd Digor », « An Ti Satanazet », « Nomenoe-
 oe ! », « Torfed ar Frer Juniper » ha me oar-me.

Daoust hag eo abalamour d'ar brezel, d'ar vuhez diaesoc'h, e kër
 muioc'h c'hoaz eget war ar maerz ?... Abaoe m'eo maro Jakez Riou,
 ar skrivagnerien vrezonek n'ouzont ket mui c'hoarzin, na lakaat o
 tennerien da c'hoarzin. Ar bacted distagetet mat o zeed ne skrivont
 ket mui nemet ar vommou farsus.

Kement-se n'eo ket mat.
 O ! ne c'houlennan ket digant va c'henvroiz c'hoari o farouellad,
 en em lakaat droch evit ma tivouskieno o amezcien, pe maga o Jea
 gant gopapez diwar goust an nesa...

Meur a zomro a zo da skuita Jea ha levenez en-dro d'omp, da
 lakaat ar c'hoarzin da vleunia.

Soñjal a ran e kamaraded d'in, paotred drant mar doue, kes-
 terien dispar azezo, gant 'eul tomn a blienn, oupenn, stre o biziad.
 Nemet labaskenned, va Doue !... labaskenned !... p'eo ret kregi er
 blienn !

En ano hor c'henvroiz a Vreiz, goulenn a ran digante ober euz
 hej d'io leziregez, hag ober d'omp, bep an amzer, auzean euz
 skridig sart.

Ma vo plijader adarre gant ar brezoneg !...

TIN GARIOU.

ADRIEN DE CARNÉ Doyen des lettres bretonnes

Nous avons annoncé, dans notre
 dernier numéro, le décès, à l'âge
 de 89 ans, le 13 janvier dernier,
 de M. Adrien de Carné de Car-
 navale, poète et écrivain breton.

Sa modestie, jointe à l'incapa-
 cité innée des Bretons de faire du
 tam-tam autour de leurs œuvres,
 fait que ce grand vieillard quitte
 notre monde à peu près inconnu.
 Nous avons sous les yeux la
 pile à peu près complète de ses
 œuvres théâtrales. Elle n'est pas
 mince, car elle ne comporte pas
 moins de 35 pièces. Ce sont, à
 deux exceptions près, des say-
 nettes en un acte, comédies ou
 petits drames, écrites en breton
 de Léon, mais en orthographe uni-
 fiée, dans une langue constante et
 facilement accessible aux breton-
 nants des autres dialectes. « Barz
 an Arvor » connaissait bien son
 public et excellait à l'amuser et
 à toucher sa sensibilité.

C'est à « Barz an Arvor », d'au-
 tre part, qu'avait été confiée la
 rédaction du texte breton des *Da-
 sevelon a Vreiz*, illustrés en plu-
 sieurs couleurs par Beccourt. Pu-
 bliés aux « Abrédes d'Or », cet
 ouvrage constituait le premier es-
 sai, fort réussi, d'édition de luxe
 en breton. Coïncidence, M. de
 Carné y collabora avec le nazai-
 rien Florentin Goinard qui devait,
 par la suite, imprimer la collec-
 tion de « Skrid ha Skedenn »
 avant de devenir le directeur de
 l'active firme d'éditions de « Skri-
 doù Breizh », à Brest.

«Leur en amprevaned»

Avez-vous des notions sur les
 bestioles, ailées ou non, qui fré-
 quentent votre logis, ou ses envi-
 rons immédiats ? Oui ! croyez-
 vous. Non ! répond-je, un peu
 impertinamment : ou alors c'est
 très superficiellement que vous sa-
 vez ce qu'est le hanneton, la jolie
 cochenille, le grillon, le perce-
 soie — qui ne perce rien du
 tout — l'élegante libellule, les mul-
 ti-colores et splendides papillons,
 les moustiques, les abeilles, les
 guêpes, les fourmis, et — Dieu nous
 en préserve ! — même les puces
 les poux et les mouches !

Complétez votre documentation
 en vous plongeant dans la lecture
 de *Leur en Amprevaned* de G.-B.
 Kerverzian. Ce petit ouvrage que
 décorent joliment les dessins de
 Yann Berthou, a été conçu spécia-
 lement pour les enfants, et donc
 écrit en une langue claire et pré-
 cise. Mais je persiste à croire que
 les grandes personnes aussi y trou-
 veront de quoi compléter ou ré-
 former leurs connaissances sur les
 vie, us et coutumes de nos frères
 inférieurs et voisins les plus im-
 médiats.

LEUR EN AMPREVANED, « Skri-
 doù Breizh », 35, rue Traverse,
 Brest.)

Da biou ar big ?...

Er perc'hig pemp bloaz, kaevez
 (Doue !
 He mamm n'ha deus na baoc'h na
 Doue.)

Na yar, nag euz...
 Ar perc'hig zo dilu,
 Ma levar d'ha breur :
 — Er wezenn fao e zo enn neiz,
 Da verean, azer lazez ne no siri-
 sodur.

Ha pemp ni pig en alumean...
 Perc'henn ar park, hir e fri :
 — Skraperez, emezan, ar wezenn,
 An neiz, ar viou a zo d'in.
 — Hag ar big, eme ar perc'hig,
 A zo d'ec'h ivez ?

MAB LOIZ.

breton. Pourquoi R. K. ne tradui-
 rait-il pas pour nous le livre alle-
 mand ?

(GALV, abon. annuel : 30 fr.,
 Bruchet, 36, rue de Fougères,
 Rennes, C. C. 37.669, Rennes.)
 CORENTIN GARIOU.

BUOC'H PIPI TALEG

Pipi Taleg a oa mestr-akipaj
 war ar weleenn « Roziku », euz
 Pempoull. Hag ar bloaz-se, en Is-
 land, e voe fall-meurhet an amzer,
 barrad war barrad, korwentenn
 war-lerc'h korwentenn... Ha pesk
 ebet ne groge en higennoù, ne rae
 ar morued nemet sunañ ar boued,
 kaer e oa boueta eus ar c'hentañ.
 Ha Pipi Taleg da jarneal, da sa-
 kreal, da vallozhin ken na fin-
 daone !

« Daonet e vo va eskern, eme
 Pipi, brem' zont e vo poent lakaat
 ar We're'hez d'an tremp ma fell
 dimp distreiñ d'ar gêr ! » Rak e
 pep gaeleleann bempoullin e oa ur
 skedenn eus ar We're'hez nenni-
 get slag mat onz spereuna ar
 c'harre, ha pa ne gerzhe ket an
 traoù dionz grad tad ar boarzh,
 e voe lakaet da sonbañ er mor
 war-bouez un tamm linenn...

Hogen, daoust da sakreth ha da
 jarneol Pipi, ne wellas tamm an
 amzer. War washaat ez eas zo-
 ken. Ken a ziskeneuz Pipi bezañ
 gwall ne'het. Ha Kere, an Di-
 wisker, da c'hoapaat :

« M' eus ann ? eus ann, Pipi !
 N'oul ket fard da anelout ! »

— Me ? m' eus ket ann, nonde...
 Troc'hel a voe e ledouet outañ
 gant silak ar vizan o regin hag
 o nijal knit. Dislivañ a reas, hag
 en em allep war henn e zoulin
 da bediñ Itron-Varin Kelou-Mal,
 patronnez Pempoull hag Islandiz :

« Santez Vari ! c'hihi 'po ma
 baoc'h ! c'hihi 'po ma baoc'h, ga,
 hen touin a ran amañ dirak an

holl, ma lapan lakaat va zreiz
 war ar se'h ur weza c'hoazh ! »

Feiz ! setu ma spennas d'an
 tourmañt ruz. Hug amzer a-malc'h
 dezhe da besketa pendra da goul
 un tamm mat ouzhpenn an avañ-
 soñ a oa ael gant ar vreg d'ar gêr,
 kent d'o gwazed koll gaeled eus
 ar Jentilez... Pipi, avañ, a chome
 wec'hel ! Kollet e voe'h ma tal-
 d'ec'h, e yac'h, euz a Javane,
 rak euz Ploueg-ar-Mor e oa !

Ta zistroas ar « Roziku » da
 Pempoull, mall e oa gaele holl
 diskean en aod, ha da Bipi gwa-
 soñ e get da nikun. Tapout a reas
 diskenn en doriz : e-louezh ar re
 gentañ, ha d'en em lakaat ar pen-
 araok, pare da lammat er-maez. I
 soñj en doa-gract... ha neket mont
 da lakaat ar pited da Itron-Varin
 Kelou-Mal, c'uel a gredit !

Pa stok fri an doriz ouz ar
 c'hal, setu en Fizi da ober al
 vamm bran warnañ, ha da grial
 forzh :

« Ma gorc'h 'zo din ? Ma gorc'h
 'zo din ! Biken ken ne takin va
 zreiz war vourzh ar bag, biken !
 'Vil bezañ heuzel ? F'lam'oupen, ann
 'nat ? Tampi 'diti ! Ma gorc'h
 'zo din ! »

Gwazh a se, go, d'an Itron Var-
 rak mirout a reas e gorc'h, ha
 biken ne zistroas Pipi d'an Islandiz.
 Mel ma nne tapet berr ar We're'hez
 gantañ, eñ, a voe layet ivez, rak
 ne vijod mui arzeñ nemet Pipi
 Paotr Saout !

Erwan DANTEG.

A TRAVERS LES REVUES

GWALARN

Le dernier numéro de *Gwalarn*
 (152-153) (1) est paru voici déjà
 trois semaines. Notre grande re-
 vue littéraire continue à se tenir
 à la hauteur : qu'on en juge par
 son sommaire !

F. R. A. ouvre la feu par quel-
 ques pages, indulgentes et causti-
 ques à la fois, sur les « Femmes
 de Brest ». On a la de cet auteur
 d'excellents éditoriaux en fran-
 çais dans *Arvor* ; pourquoi donc
 ne nous en donnerait-elle pas en
 breton, de la même veine que
 « Merc'hed Beest » ?

Arzel Evez, un jeune dont la
 prose promet, — et c'est un Ren-
 nais ! tant pis pour les Bas-Bre-
 tons qui se confient dans le rôle
 de chipoteurs du « brezhoneg du-
 mañ » pendant que les gars du
 Haut-Pays travaillent — nous em-
 barque « sur les Vaisseaux Magi-
 ques de la Poésie ». Amateur de
 poésie pure et biologiste remar-
 quable, il nous rappelle les dé-
 buts d'un Kerverzian, « chimiste
 et poète breton ».

Le morceau de résistance est la
 traduction par Youen Drezen de
 « L'Alcalde de Zalamea », trois
 actes magnifiques, en prose, de
 ce grand seigneur de la plume
 que fut l'Espagnol Calderon de la
 Barca. Et pour le servir, Calderon
 a trouvé en Bretagne un homme
 qualifié : Youen Drezen. Roman-
 cier, essayiste, journaliste de ta-
 lent, Drezen est aussi un fin tra-
 ducteur, servi par un breton ri-
 che et de race, — ou lui a tout
 récemment rendu, à Rennes, un
 public hommage pour sa traduc-
 tion des « Perses » d'Eschyle, et
 c'était justice ! — « L'Alcalde de
 Zalamea », comme il y a quel-
 ques mois « La Vierge du Bon
 Dieu » (traduit par Roparz He-
 mon de Cervantes), nous introduit
 dans un monde scintillant de foi
 orgueilleuse et l'homme et de
 soumission pieuse à la Providence,
 mais toujours en vue du dépasse-
 ment de soi-même, ce monde pro-
 digieux qu'est la grande tragédie
 espagnole, dont nos jeunes auteurs
 bretons devraient comprendre l'ad-
 mirable leçon.

L'excellent géographe qu'est Lan
 Deveneg nous propose ensuite un
 plan d'études pour les travaux
 historiques sur les Paroisses et les
 Villes : c'était la matière d'un
 rapport au Congrès de l'Institut
 Celtique, et nous avons là la
 preuve de la haute tenue des tra-
 vaux des Commissions de Langue
 bretonne.

Maopreden, avec une étude sur
 les ouvrages qu'il faut aux écoles
 primaires bretonnantes, donne aux
 auteurs pédagogiques de judicieux

conseils et un plan de travail pré-
 cis. Fr. Kervella, enfin, qui semble
 avoir reçu des mains de notre
 vénéré maître à tous, François
 Vallée, le flambeau de Gardien de
 la langue, nous propose un alpha-
 bet phonétique pratique pour la
 notation de la prononciation de
 breton.

Excellent ensemble, on le voit,
 où les plus difficiles trouveront
 à leur goût. Et notons avec sa-
 tisfaction que l'introduction de la
 nouvelle orthographe « K.L.T.G.w. »
 y est désormais complète, ce qui
 fait de *Gwalarn* la première revue
 de TOUS LES BRETONNANTS sans
 distinction de dialecte. On annon-
 ce d'ailleurs pour les prochaines
 numéros des collaborations van-
 netaises sensationnelles, et nous
 nous en réjouissons. E. D.

(1) *GWALARN*, revue mensuelle,
 110, Bd de Metz, Rennes. — Abon.
 annuel : 50 frs (C. C. P. : L. Nemo,
 Rennes, 12110).

GALV

Le numéro double (10-11) de
Galv nous apporte, parmi d'autres
 choses de qualité, une absolument
 remarquable étude de F. Dehoual
 sur l'expansion de la langue ger-
 manique à l'est de l'Europe. Qui
 savait, en Bretagne, que la langue
 d'un peuple aujourd'hui si puissant
 et si prolifique, a failli, il n'y a
 pas si longtemps, être noyée sous
 la marée slave, et n'a dû son
 salut qu'à l'effort tenace de quel-
 ques Allemands ? Les Bretonnants,
 qui croient que la lutte est iné-
 galable entre le « brezoneg » et le
 « galleg » liront avec fruit l'étude
 de Dehoual. Ils méditeront aussi
 sur le cas du patriote irlandais
 Roger Casement, l'homme par, le
 saint, dont les Anglais sonnèrent
 la mémoire, pour, à travers lui,
 atteindre l'Irlande indomptée.

Notons encore une adaptation
 lyrique pour la radio de ce drame
 magnifique en sa brièveté qu'est
La Ceinture de Noce de « Barz-
 Breiz ». L'adaptation est d'Abco-
 zen, et c'est tout dire.

Sous le titre de « Hekleviou »,
Galv a eu l'heureuse idée de réu-
 nir neuf mélodies originales du
 jeune maître Jef Penven, sur des
 textes du même Abcozen, consa-
 crés à Dahut et aux héros de la
 Table Ronde. Cela a de la classe,
 de la race... Ça n'est pas pour le
 bec des Zazous. C'est pour les
 Bretons « yach ».

NOTA. — Dans sa revue des
 livres, R. K. nous parle d'un ou-
 vrage allemand, récemment paru
 sous la signature de Werner Hülle,
 et consacré aux pierres de Carnac.
 Nous n'avons rien sur le sujet en

LA MUSIQUE

JEF LE PENVEN TEIR C'HARENH (Trois Chants)

Il est courant de constater que
 les musiciens connaissent trop
 souvent l'amère destinée de n'être
 appréciés qu'après leur mort. Ba-
 core heureux, quand ils arrivent
 à faire jouer leurs œuvres de leur
 vivant.

Sur ce dernier point à tout le
 moins, les circonstances auront
 mieux servi le jeune compositeur
 Jef Le Penven. Attaché au poste
 de Rennes-Bretagne en octo-
 bre 1940, il a été amené à produi-
 re pour la radio parfois plus vite
 qu'il n'aurait souhaité. Mais de
 cette production emportée sur les
 ondes, les meilleures pages méritent
 d'être mises à la disposition
 du public et c'est ce que notre
 musicien a fait en publiant il y
 a quelques semaines : *Teir C'harenh*
 (Trois chants) ; *Klemgan*
 (Plainte funèbre), paroles de Ru-
 parz Hémon ; *Serr-Noz* (Crepuscu-
 le), poème de J. Riou ; *Bisigou*
Mareñh (Chalons), poème de Ar
 Moug, avec accompagnement de
 piano. Doivent paraître incessam-
 ment trois autres chants dans le
 style populaire : *Dahut* (Abco-
 zen) ; *Me zo gannet e kreiz ar mor*
 (Blimor) ; et, je crois, *An Touseg*
 (J. Riou).

Signalons aussi que seules autres
 mélodies, composées également
 pour les émissions de Rennes-Bre-
 tagne, sur des paroles d'Abcozen,
 et insérées dans les évocations
 inspirées à Florian Le Roy par
 le cycle arthurien, ont été publiées
 par la revue *Galv*, dans son der-
 nier numéro double 10-11, 1942,
 sous le titre *Hekleviou* (Héros).
 Les poésies d'Abcozen, pour les-
 quels ces mélodies ont été faites,
 avaient paru dans le numéro pré-
 cédent 8-9, sous le même titre.

Souhaitons que Le Penven puis-
 se également éditer, sans trop lar-
 der, et ses meilleures pièces d'or-
 chestre et sa musique de cham-
 bre : *Sonatine pour violoncelle*
 et le *Quatuor*, donné à l'occasion
 du dernier Congrès de l'Institut
 Celtique. Il est beau de demander
 à un musicien de produire et de
 publier, mais que le public veuil-
 le bien, lui aussi, acheter ce qu'il
 lui propose. Il peut se procurer
 cette satisfaction à la Librairie de
 Bretagne, 17, Quai Chateaubriant,
 Rennes.

RECTIFICATIONS !...

On nous fait remarquer que le
 célèbre cantique de Léon et Cor-
 nouille doit se lire comme suit :

Tremen ra pep tra :
 Nerz, madou, yec'hed,
 Yannankiz ha Quénelle
 Dont aek.

Calendrier de la semaine

FEBVRIER

6. — Sainte Achée, religieuse
 6^e siècle.
7. — Saint Amant d'Herbaugeon
 (Nantes), v. s. (saïts 6 février).
8. — Saint Derica, abbé, v. s.,
 invoqué contre les tranchées
 Patron de Dieppe et de Com-
 bina. Chapelle à Plou-Éventer.
9. — Sainte Apolline, survoquée
 contre le mal de dents. Cha-
 pelle à Trigavou.
10. — Saint Théau ou Delcan,
 archevêque de Landis, invoqué
 pour la guérison de la fièvre.
 Patron de Châteauneuf-d'Écou-
 de Landéreau, de Lehoua, de M-
 Dolay, de St-Théau (saïts 2 fé-
 vrier et 25 novembre).
11. — Saint Didier, évêque de
 Rennes et martyr, v. s. Patron
 de Plouider. Fait parler les eu-
 saints.
12. — Saint Bas, ou Rio, abbé,
 disciple de saint Guinolé, v. s.

EPHEMERIDES

FEBVRIER

8, 1438. — Assemblée des États,
 à Rennes, pour déterminer à qui
 sera attribuée la possession du
 duché à la mort de François II,
 ou au vicomte de Rohan, marié
 à la seconde fille de François II,
 ou à la fille aînée de François II,
 Anne.

9, 1518. — Mort du maréchal
 de Rieux, qu'on trouve mêlé à
 l'histoire de François II et d'Anne
 de Bretagne : rivalité des seigneurs
 à la suite de l'arrêté de la
 d'Orléans à la Cour, bataille de
 Saint-Aubin. Il fut choisi par
 Anne comme tuteur. Il essaya vain-
 nement en 1549 de reprendre Yvon-
 nes aux Français et ce sera le pré-
 lude de la main mise royale sur
 notre pays.

9, 1800. — Conscience euz
 Bruns et Cadoul à Thier, près
 Yannes, quelques temps après l'ou-
 verture bataille de Traal du Lou-
 ou « Georges », assez déconçue, à
 voulu finir en gloire. Il fut con-
 vaincu que les Chouans rendaient
 leurs armes, que les chefs se re-
 tiraient es des lieux déterminés
 et que Cadoul avait à Paris. Il
 aura effectivement une entente
 avec Bonaparte, sans résultat, et
 il retournera ensuite à Lorient
 chercher les esprits né-exaltés
 pour la continuation de la lutte.

A "DINUNANS"

La Direction de la revue *Dinunans*
 nous fait connaître qu'en raison
 des bombardements qui ont im-
 mobilisé sa imprimerie la publi-
 cation du numéro de janvier a pu
 être retardée. La revue paraîtra
 dès que les circonstances le per-
 mettront.

CONNAISSONS NOTRE HISTOIRE

LES ÉTATS DE BRETAGNE

A propos d'une conférence de M. Armand Rébillon

Parmi les historiens français, mégalomane ou contempteur des droits de la Nation Bretonne, on trouve deux types différents; d'une part le grand bourgeois conservateur, tel que le conférencier d'Arme de Bretagne, et d'autre part, l'intellectuel socialisant, de pure obédience jacobine, dont M. Armand Rébillon, ancien doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, est le modèle le plus complet et le mieux réussi.

Nous connaissons trop les ouvrages de M. Rébillon et l'esprit qui les anime pour nous être fait à l'avance des illusions sur ce que nous allons entendre; nous savions trop aussi qu'il n'aurait changé d'un iota la consigne générale qui préside à l'établissement de l'histoire officielle.

Aussi notre but ne sera pas de reprendre entièrement cette conférence, si ce n'est sur quelques points essentiels, mais de nous étendre plus longuement sur les causes de la disparition des Etats de Bretagne, causes qui représentent exactement ce que fut le grand Drame Breton de 1789-1790.

Historiens suspects

Tout comme son collègue M. Pocquet du Haut-Jussé, il a, dès le début de sa conférence, réduit à son strict minimum le fait d'indépendance de la monarchie ducale. Mais nous avons noté que lorsque le partisan s'efface pour laisser percer l'historien, il se donne à lui-même de curieux démentis. Il nous a affirmé que du temps des ducs, les Etats avaient des craintes au sujet de l'unité française car, a-t-il dit, la Bretagne avait conscience d'être une province de France, et en même temps, il nous a parlé d'indépendance quasi totale du gouvernement ducal (ce mot quasi est une trouvaille).

Au reste, nous n'avons pas aperçu dans cette conférence, d'idées originales ou qui valaient la peine d'être débattues, mais ce qui nous a frappé le plus chez M. Rébillon, c'est le souci qu'il apporte à tout moment à placer les Etats de Bretagne sur le même pied que les Etats du Languedoc ou d'ailleurs. Pour lui, il s'agit d'étouffer la thèse nationaliste en insinuant que les protestations des Etats n'étaient que la réponse normale aux exigences abusives du pouvoir royal, que ce fut en Bretagne ou en toute autre province. User d'un tel stratagème, c'est abuser son public, car il n'y avait aucune commune mesure entre ces différentes assemblées.

Les Etats firent respecter la constitution bretonne

Pour la Bretagne, les Etats, sous la monarchie, étaient les successeurs et continuateurs des Etats, conseillers des ducs de Bretagne, souverains indépendants, mais constitutionnels. Voilà donc bien la raison qu'il n'a pas voulu nous donner de la Convocation des Etats pour le règlement de questions dynastiques, tels que le mariage de Marguerite, fille de Pierre II ou de la succession de François II qui fut dévolue à Anne ou à Isabeau, ses filles, dans l'ordre de primogéniture. Il s'agissait dans ce dernier cas d'évincer le roi de France ou le fils naturel du duc, le sire d'Avallour.

Et lorsque la Bretagne fut placée sous l'autorité absolue du roi de France, le rôle des Etats fut d'obliger la monarchie à respecter la Constitution bretonne. Voilà l'essentiel de leur histoire, que nous avons appelée ici même, dans ces colonnes: 257 ans de lutte entre la Bretagne et la Monarchie.

A-t-on vu les Etats du Languedoc se réclamer de droits nationaux et exiger le respect d'une Constitution? Ils n'ont jamais été jusque là; seuls les Etats de Bretagne avaient coutume de le faire.

Puis, une fois qu'il eut contesté

l'essence même de nos Etats, il essaya de jeter un discrédit sur notre assemblée politique en critiquant son organisation intérieure, ses méthodes et ses moyens et essayer de justifier ainsi leur disparition à partir de 1789.

Il a comparé les Etats de Bretagne à une sorte de Diète polonaise, reprenant ainsi le mot de Tocqueville et de Lavergne. A la vérité, la noblesse ayant droit d'entrée aux Etats, suivant le vieux privilège celtique qui accordait l'accès des assemblées à tous les hommes libres, celles-ci furent quelquefois assez bruyantes, mais nous nous permettrons de poser à M. Rébillon une question indiscrète: Comment nous dépeindrait-il les moeurs de la Chambre des Députés de la Troisième République, si chère à son cœur?

A la vérité, il a oublié d'ajouter ce qu'a dit ensuite M. de Lavergne: « Mais en fin de compte, ces hétérodoxes de campagne, si grossiers, si violents, si portés à s'enivrer et à tirer l'épée, avaient tenu tête plus que les autres au gouvernement royal et la preuve en est dans le chiffre des impositions qu'acquittait la Bretagne en 1789, on y payait en tout 12 livres 10 sols par tête, tandis que les provinces sans défense, comme la Champagne et l'Orléanais payaient le double sans être plus riches et que le Languedoc lui-même était beaucoup plus chargé. »

Le rôle de la noblesse bretonne

Il faut voir dans ces contempteurs de la noblesse bretonne des fonctionnaires et intendants français aigris par la résistance qu'ils rencontraient et le peu d'autorité qu'ils avaient en Bretagne, comparativement à celle qu'ils possédaient ailleurs.

Eh bien, le plus bel éloge que l'on puisse faire de cette noblesse bretonne, nous allons le prendre chez son mortel ennemi, le duc d'Aiguillon, qui, dans son journal personnel, lui rendit ainsi volontairement cet hommage:

« Les Etats se composent en Bretagne de trois éléments, dont un peut être considéré comme en opposition à peu près permanente aux ordres de la Cour. La noblesse de ce pays est trop nombreuse, et le personnel varie trop d'une tenue à l'autre pour que le Gouverneur puisse exercer sur elle une influence efficace. On peut bien gagner quelques gentilshommes par l'attente des faveurs dont le pouvoir dispose, mais la masse de cette noblesse, sans ambition et sans besoins accepte aveuglément l'influence des cinq ou six tuteurs qu'elle s'est donnée et qui flattent ses sentiments d'économie et de bien public. »

« Cette masse est travaillée par des idées républicaines, tout en demeurant sincèrement dévouée à la personne du Roi. Elle s'imagine que le Souverain n'a pas en Bretagne les mêmes droits que dans le reste de la France et lui suscite des résistances qu'elle combattrait partout ailleurs, au prix de son sang. Elle est gouvernée par le parti du bastion formé surtout de la petite noblesse qui n'accorde jamais les impôts qu'avec une sorte de serrement de cœur. »

Du reste, d'Aiguillon ne fut pas le seul à s'apercevoir de cet état d'esprit, avant lui, beaucoup de ses prédécesseurs en avaient fait la cruelle expérience. Ainsi le maréchal de Montesquiou, qui s'était rendu si tristement célèbre en Bretagne, écrivait à son ministre en 1717: « Il faut ôter des esprits de cette province qu'ils sont indépendants, et en 1718: « Ne comptez point qu'on réussira par la douceur, ces esprits ne tendent qu'à l'indépendance et à donner au Roi ce qu'ils voudront se mesurant au temps de la Duchesse Anne et de leurs privilèges, et c'est là leur idole. »

Cette noblesse bretonne qui n'était point riche et qui vivait la vie paysanne n'avait rien de

commun avec la noblesse de Cour. Elle fit toujours son devoir envers la nation bretonne. Elle mérita donc qu'un historien breton lui tire son chapeau.

Celui de clergé

Le rôle du clergé, du moins du haut clergé, fut moins glorieux, il usa toujours de la conciliation entre les deux autres ordres, mais il était la créature de la monarchie. En effet, le roi nommait les évêques et la feuille des bénéfices était à Versailles. Et surtout le roi oubliait de nommer des Bretons à ces charges ou bénéfices, contrairement aux conventions du traité d'union. Voilà donc bien les raisons pour lesquelles le haut clergé prit souvent le parti du roi.

Ainsi, en 1717, lors des fameux Etats de Dinan, il vota seul le don gratuit contre les deux ordres réellement bretons, la Noblesse et le Tiers-Etat. Cela causa une vive irritation dans les ordres, à tel point que du Talhouët osa s'écrier: « Le Clergé est un membre pourri qu'il faut retrancher des Etats! »

L'état d'esprit du clergé donna naissance à ce que M. Rébillon a appelé les prélats politiques. Curieuses figures en effet que celles de ces deux évêques de Rennes au XVIII^e siècle, Guérapien de Vauréal et Barreau de Girac. Le premier cumulait avec sa charge d'évêque de Rennes celle de Président des Etats de Bretagne et celle d'ambassadeur de Louis XV à la Cour d'Espagne. Il eut à présider les Etats, notamment en 1736, alors qu'on assistait en Bretagne à un mouvement de reprise d'indépendance nationale, comme l'a noté l'historien des Etats, M. de Carné, ce mouvement venant après la répression de la conspiration de Pontcalec, qui fut, contrairement à ce qu'en a dit M. Rébillon, une très grande et une très noble chose. Quant au second, dont les aventures galantes ont été relatées par Bachaumont, il se porta un moment du côté breton et prit nettement parti contre l'intendant, ce qui lui valut d'être traité de « grand Lama » par des fonctionnaires français de l'époque.

Le Tiers-Etat breton

Quant au Tiers, nous en dirons peu de choses, si ce n'est que sur le plan du patriotisme breton, il ne le céda en rien à la Noblesse et s'accorda toujours avec elle; nous verrons tout à l'heure à quelles forces étrangères il s'agit lorsqu'il se dressa contre les ordres privilégiés.

Le Chapelier, le pusillanime député breton qui présida la séance des Etats Généraux dans la célèbre nuit du 4 août, qui refusa ensuite de signer le procès-verbal de cette séance, et qui devait périr sur l'échafaud révolutionnaire, confessa que les Etats de Bretagne étaient solidement constitués pour résister au despotisme du gouvernement français. C'est bien là tout le reproche que peut leur faire M. Rébillon, mais c'est là aussi toute l'approbation que nous leur donnerons.

Il est évident, et nul ne saurait le contester, que la constitution intérieure des Etats ne correspondait plus en 1789 à l'organisation nouvelle des esprits. Mais jusque là, ils avaient représenté fidèlement l'ordre social existant et nul n'avait songé à le leur reprocher. Si l'on devait faire cette transformation sociale, on ne devait pas toucher au principe même de l'assemblée qui reposait sur une constitution légalement reconnue par les deux parties contractantes.

Que le nombre des députés du Tiers fut augmenté, cela lui aurait donné une satisfaction toute de principe, puisque les Etats votaient par ordre et que ces ordres avaient chacun droit de veto. Les villes avaient toujours le droit d'augmenter le nombre de leurs députés; mais nous aurions personnellement aimé qu'il se soit réalisé ce qu'un conseiller au Parlement, M. de Botidoux, avait pro-

JOURNAUX & REVUES

Sur le désarroi français

L'article de tête du dernier « Bulletin de l'Ouest » (édité à Bruxelles) est consacré au désarroi français:

« La France une a vécu, pour n'avoir pas compris que la sensation profonde d'appartenance à un sol ne naissait pas de quelques procès de mitoyenneté en plus grand. »

Quant à la communauté, dans la conception nationale, elle est avant tout centralisatrice, politique, juridique. « La France ne se gouverne que de Paris ». C'est un fait, et l'on vient d'en avoir la preuve, au moment où l'on a trahi avec désinvolture un Vichy qui n'est tout de même qu'une vague ville d'eau, capitale improvisée, à laquelle on n'était lié que par des liens de fidélité d'homme à homme. Darlan au Maréchal Pétain, les officiers de marine à Darlan, d'autres à Laval ou que sais-je. On voit ce que vaut la fidélité des hommes les uns envers les autres, quand n'existe pas la fidélité des hommes à la volonté populaire ethnique. »

Le « Bulletin de l'Ouest » en vient à ne voir dans la France qu'un système politique, lequel cependant ne parvient pas à étouffer un certain dualisme.

« Ne parlons que du dualisme des Français du Nord et des Français du Sud, sans faire entrer en ligne de compte les groupes moins forts: Bretons, Gascons, etc... »

Le « Bulletin de l'Ouest » a soin ainsi de noter qu'il y a en France des minorités nationales. Les Jacobins ne veulent pas le savoir.

Or le Jacobinisme, en cherchant à créer un type unique de Français « abstrait », a mené la France au tombeau.

« Œuvre ordonnée, hiérarchique, centraliste, elle doit être à la merci de tout accident entamant sa clef de voûte. Dès 1939, un département aurait volontiers cédé le département voisin pour ne pas avoir la guerre. En 1940, chaque famille voit dans la question des prisonniers non la question du peuple, mais une affaire personnelle — où la concurrence peut, au besoin, s'introduire. Car la nation est une abstraction dont le seul support concret consiste dans les marques extérieures de l'Etat. Celles-ci affaiblies, l'idée de nation s'effioche dans le vent des discussions... La notion du peuple, au contraire, est celle d'une substance charnelle, impérissable, quelles que soient les formes qui l'habillent. »

Se trouve-t-il en haut lieu des gens pour le comprendre?

Emiettement et impatience

Le « Pays Réel » analyse sous ce titre la situation politique de la France. Face à l'inertie vichyssoise il note l'impatience des chefs politiques de Paris.

« De nouveau, l'impatience se manifeste dans les milieux nationaux-révolutionnaires. Il suffit, par exemple, de se reporter aux derniers manifestes de M. Marcel Déat, adressés à son groupe par l'organe de l'hebdomadaire: « Le National Populaire », pour en discerner tous les caractères. M. Marcel Déat ne dissi-

posé d'organiser, comme cela existait déjà en Suède, un quatrième ordre, l'ordre des Paysans. »

En défendant la thèse du maintien de la Constitution Bretonne, nous n'exprimons pas une idée personnelle et contemporaine, mais le sentiment général en Bretagne, en l'an de disgrâce 1789. En effet, les Cahiers de Doléances sont unanimes, s'ils demandent des réformes, à réclamer néanmoins le maintien des droits, et franchises de la Nation Bretonne. Ainsi s'exprimaient Rennes, Nantes, Saint-Brieuc, Lesneven, Vannes, Bannalec, etc...

Comment les Etats de Bretagne disparaissent-ils de la scène politique? C'est ce que nous rappellerons dans une prochaine chronique.

B. PICHERY.

mule point que si la France ne voyait point les actes nécessaires posés à brève échéance, elle cesserait d'être définitivement une nation. Il estime que le complot continue à Vichy, que les traités y sont encore et toujours dans les plus hauts emplois. »

Quant à M. Doriot, dit « Le Pays Réel »:

« Il se cantonne dans un silence prudent — et assez curieux — depuis les résolutions adoptées par le dernier Congrès du Parti populaire français et sa déclaration publique affirmant un éventuel accord à une entente en vue d'une collaboration gouvernementale. »

Toute la vie des partis politiques en zone occupée évolue donc entre ces deux attitudes, entre la vigoureuse dialectique de Marcel Déat et le dynamisme rentré de Jacques Doriot. »

Conclusion du journal wallon.

« Bref, en France, on semble divisé dans tous les camps. Des prétendants se disputent le domaine du trône, comme d'autres s'affrontent dans le champ de la politique. »

Une vérité qu'il est bon de rappeler

Une campagne est faite en ce moment pour que les jeunes gens se pénètrent que « la France se meurt ».

A ce sujet, « La Vie du Nord » écrit:

« Les enfants du Nord, du Pas-de-Calais, et de quelques autres départements, normands ou bretons, s'ils se renseignent dans leur mairie, découvriront sans peine la vérité que nos maîtres parisiens et méridionaux s'efforcent à tout prix de cacher. C'est que, dire que la France est menacée de mort par extinction est fausser sciemment les données du problème. En réalité, il y a en France deux sortes de régions: les unes, celles du Nord, de l'Est et du Nord-Ouest, sont bel et bien vivantes et nullement menacées de disparaître par manque d'enfants. La natalité, évidemment, n'y est plus aussi forte qu'il y a deux cents ans, mais les autres, celles du Centre et du Midi, se dépeuplent à une vitesse vertigineuse, et elles sont menacées de devenir, à brève échéance, les succursales du Hoggar ou du Tanezrouf. Si la population globale de la France ne décroît pas plus vite, c'est que l'on met dans le même sac, si l'on peut dire, les provinces à forte natalité et celles où l'on ne se reproduit plus. Voilà ce que vont enfin comprendre les enfants de nos écoles, grâce à la nouvelle initiative parisienne. Nous espérons que tous leurs maîtres sauront leur montrer que si « la France se meurt », nous restons, nous, bien vivants. »

La Bretagne, en particulier, ne tient pas à mourir.

« Les Bretons sont restés attachés à leur petite patrie, ils ont conservé leurs traditions, leur religion. Les familles y sont toujours nombreuses et fortes. »

Cela ne veut point dire que les Bretons soient ennemis du progrès, du véritable. Leurs syndicats agricoles, dès avant la guerre, étaient très vivants, marchaient à l'avant-garde du syndicalisme terrien.

Cela ne veut point dire que l'organisation de la vie rurale soit parfaite en Bretagne. Nous avons déploré ici même la médiocrité des salaires dans ces régions. Mais l'exemple breton est utile à étudier quand on voudra refaire une paysannerie, non pour copier, mais pour découvrir la loi capitale. »

Or, les policiers vichyssois inquiètent les patriotes qui veulent permettre à la Bretagne de rester digne d'elle-même, de ses traditions tout en réalisant ses riches possibilités.

WEVEN KOZ.